Troisième Année — N° 187 Edition A. B. C. D. Le Numéro : 10 centimes Mercredi 11 Juillet 1917

Rédaction et Administration :
11, Rue de l'Université, 11, Liége
Bureaux ouverts de 8 à 12 et de 1 à 5 h

LE TÉLÉGRAPHE

Quotidien Liégeois d'Information

TARIF	Dimanche	Semaine
Petite ligne	0.60	0.50
Demande d'emploi	0.60	0.15
Réclame	2.00	1.50
Chronique locale (corps)	4.00	3.75
Chronique locale (fin)	3.50	3.00
Avis de Sociétés	2.00	1.00

Nécrologie 2.00. — Avis des officiers ministériels 1.20 la grande ligne. — Corps du journal 5 fr.

Communiqués officiels

Allemand. — Berlin, le 8. — Nos sous-marins ont encore détruit, dans la zone barrée, tracée autour de l'Angleterre, 25,000 tonnes brut. Parmi les navires coulés se trouvent six vapeurs qui voyageaient dans des convois ; hors d'un seul, nos submersibles en ont torpillé quatre. En outre, nous avons aussi coulé les voiliers anglais «Gauntlets» et «Gizzie Ellen».

Berlin, le 9. — Selon des informations parvenues, un million de tonnes brut ont été coulées, pendant le mois de juin, par des mesures de guerre des Puissances centrales. Les succès de la guerre sous-marine justifient la complète confiance dans l'efficacité certaine et décisive sur nos ennemis.

Erratum. — Dans le bulletin officiel du 9 juillet, publié dans le *Télégraphe* d'hier, une erreur de transmission nous a fait dire «De fortes attaques russes ont été repoussées entre Cirzow-Zagwezdx (12 kilom.) contre les hauteurs boisées de Czarny». Nous nous excusons auprès de nos lecteurs et les prions de lire « De fortes attaques russes ont repoussé les troupes se trouvant entre Ciezow et Cagwerdz, à 12 km. jusqu'aux hauteurs boisées de Czarny».

Berlin, le 9 (soir). — Rien de nouveau à l'ouest. A l'est, les Russes ont de nouveau attaqué à la route Kaluse-Stanislau. Leurs forces ont été arrêtées par la contre-attaque. Aucun événement particulier au nord du Dniester.

Berlin, le 10. — *Théâtre de la guerre occidental.* — Front du prince Rupprecht de Bavière : En Flandre, à la côte, dans le secteur d'Ypres et à l'est de Wytschaete, le combat d'artillerie a été plus violent que la veille. Nous avons repoussé une attaque d'infanterie anglaise au sud-ouest de Hollebeke. Les combats de reconnaissance se sont également déroulés au nord-est de Messines, près de Lens et Fresney, ainsi qu'au nord-ouest de St-Quentin.

Front du Kronprinz : Le soir, recrudescence du tir au chemin des Dames. Pendant la nuit, nous avons repoussé des attaques françaises de détail au sud de Courtecon (?) et au sud-est de Cerny.

Front du duc de Wurtemberg : Aucun événement particulier.

Théâtre de la guerre oriental. — Recrudescence de l'activité combative près de Riga, Dunabourg et Smorgon. Auprès du groupe d'armés von Böhm-Ermolli, les Russes sont restés assez inactifs entre la Strypa et le Dniester. Des actions de nos troupes d'assaut en plusieurs endroits, nous ont valu du gain de terrain, des prisonniers et du butin.

A l'issue des combats qui se sont développés hier au nord de Stanislau, nos troupes ont été retirées derrière le cours inférieur du ruisseau Lokovika. Le rapport des autres armées ne signale aucune grande action.

Front macédonien. — La situation est inchangée.

Le résultat des combats livrés en juin aux forces aériennes ennemies est bon. Nos adversaires ont perdu 220 avions et 33 ballons captifs par le fait de nos armes. Nos canons de défense anti-aériens ont abattu 60 aviateurs ennemis ; le reste a été descendu en combats aériens. Nos pertes se montent à 58 aviens et 3 ballons captifs.

Berlin, le 10, — Un de nos sous-marins a coulé dans l'Atlantique des navires jaugeant ensemble 31.500 t. Parmi les navires coulés se trouvaient : le croiseur auxiliaire anglais armé «Sylvea» dont un officier a été fait prisonnier ; le vapeur anglais armé «Amakura» avec une cargaison variée ; un vapeur anglais armé du type « Minnewash » ; 2 grands vapeurs inconnus dont un armé et l'autre transportant des munitions.

D'après les dires de l'officier prisonnier, le «Sylvea» se rendait en Amérique pour y prendre un sous-marin anglais ; le futur commandant du sous-marin a été tué par l'explosion de la torpille.

Autrichien. — Vienne, le 9. — *Théâtre de la guerre oriental.* — Dans les Carpathes et sur la Bystritza-Solotwinska inférieure, de forts détachements de reconnaissance russes ont tâté nos lignes. Au nord-ouest de Stanislau, après une lutte acharnée qui a duré deux jours, la première ligne de nos ouvrages de défense a dû être abandonnée hier à l'ennemi. L'intervention de nos réserves a empêché les Russes d'étendre le terrain qu'ils ont gagné. Au nord du Dniester, notamment en Galicie, grande activité de l'artillerie.

Théâtre de la guerre italien. — Près de Vodice, une attaque italienne a été repoussée.

Théâtre de la guerre sud-oriental — La situation est inchangée.

Turc. — Constantinople, le 8. — Sur la *frontière persane*, à l'est de Pendjivin, le 6 Juillet, nos troupes ont attaqué les Russes et les ont défaits. Jusqu'à présent, notre butin se compose de 4 canons de montagne, de 3 mitrailleuses et de prisonniers dont le nombre exact ne nous est pas encore parvenu. — A 25 kilomètres au nord-ouest de Serdescht, un combat qui a duré une heure s'est livré ; les Russes ont été repoussés et ont subi de fortes pertes. Sur le *front en Caucase*, activité habituelle de l'artillerie et des patrouilles.

Sur la côte de l'Anatolie, notre artillerie a efficacement attaqué l'île de Tenedos; plusieurs voiliers ennemis ont été coulés et une station de radio-télégraphie a été vraisemblablement détruite. Des aviateurs ennemis ont lancé des bombes sur la ville de Smyrne. Une personne a été tuée ; tous les blessés sont des sujets de pays de l'Entente. La bonne organisation de nos services de défense aérienne a réussi à empêcher d'autres accidents.

Bulgare. — Sofia, le 8. — Sur le *front en Macédoine*, dans la boucle Czerna, un détachement de reconnaissance ennemi a été dispersé par notre feu. Dans la région de la Moglena, près de Bahovo, des détachements serbes ont tenté d'attaquer un de nos postes ; ils ont été fauchés par notre feu. Sur la rive droite du Vardar, canonnades plus intenses et opérations de détachements de reconnaissances favorables pour nous. Nous avons fait prisonniers des soldats du 1er régiment d'infanterie grec. Sur le reste du front, canonnades locales. A certains endroits, engagements entre patrouilles et avant-postes. Sur le *front en Roumanie*, à l'est de Tulcea, échange de coups de fusil entre avant-postes.

Français. — Paris le 9, à 15 h. — Dans la région au sud de Filain, la lutte d'artillerie a atteint une grande violence au milieu de la nuit. L'ennemi a lancé sur le Panthéon une forte attaque qui a été brillamment repoussée. Contre les Bovettes et l'épine de Chevrigny, nos troupes ont contre-attaqué les tranchées que l'ennemi occupait hier. Après un combat très vif mené avec un admirable entrain, nos soldats ont brisé la résistance énergique de l'ennemi et l'a rejeté des éléments de première ligne sur un front de 1500 mètres environ. Ce brillant succès nous a rendu la majeure partie des avantages obtenus par l'ennemi au cours de la puissante action d'hier entre le Panthéon et la ferme Froidemont. D'après des renseignements nouveaux, cette attaque avait été conduite par des éléments appartenant à trois divisions différentes renforcées par des unités spéciales d'assaut, des pionniers et de détachements de lance-flammes, au total un effectif d'une douzaine de bataillons frais. Nos troupes, dont la belle attitude au cours de la défense a été digne d'éloges, ont infligé à l'ennemi de cruelles pertes, confirmées par les dires des prisonniers.

En Champagne, un coup de main sur un de nos petits postes, vers la route Saint-Hilaire-St-Souplet, a échoué. Sur la rive gauche de la Meuse, nous avons repoussé deux tentatives sur le saillant que nous avons conquis à l'ouest du Mort-Homme. Rencontre de patrouilles en forêt de Parroy. Nous avons fait des prisonniers.

Paris, le 9, à 23 h. — L'activité des deux artilleries s'est maintenue assez vive au sud de Filain ainsi que dans la région de la côte 304. En Alsace, un coup de main ennemi sur nos tranchées du bois de Carspach a échoué sous nos feux. Rien à signaler sur le reste du front.

Anglais. — Londres, le 6. — La liste définitive des victimes de la dernière attaque aérienne allemande signale 74 morts et 141 blessés. Un autre appareil ennemi a été descendu à l'embouchure de la Tamise.

Londres, le 7. — L'Amirauté communique :

Un contre-torpilleur anglais a été coulé dans la mer du Nord par un sous-marin ennemi. Un officier et sept hommes ont péri.

Londres, le 9. — Hier soir, des avions de la marine ont exécuté une attaque sur l'aérodrome de Ghistelles. Bien que nos avions eussent été violemment attaqués par un détachement ennemi, les bombes ont été lancées avec succès sur les buts. Tous les avions sont rentrés indemnes.

Londres, le 8. — Le combat aérien a continué pendant la journée d'hier. Les forces aériennes ennemies ont travaillé en grandes escadrilles qui, souvent, ont été percées par nos avions. Nos aviateurs ont exécuté un certain nombre d'attaques heureuses et ont attaqué au moyen de bombes et de mitrailleuses des aérodromes, des abris et des troupes ennemies. Des dégâts importants ont été occasionnés. Six avions ennemis ont été abattus en combats aériens ; 10 autres furent forcés à l'atterrissage. 8 de nos avions manquent. La nuit dernière, nous avons exécuté d'heureuses attaques au sud-est de Largicourt et au nord d'Ypres. Nous avons fait quelques prisonniers.

Italien. — Rome, le 8. — Dans le Veltklin supérieur, au cours de la nuit du 8, l'ennemi a tenté de s'emparer d'un de nos postes avancés dans la vallée Furva. Une rapide contre-attaque des réserves et le feu de nos batteries l'ont forcé à renoncer à son entreprise. Sur le reste du front, les actions d'infanterie ont été plus vives, de-ça de-là, particulièrement au Vodice où nous avons répliqué, par une violente et efficace contre-action, au feu concentré ennemi inattendu. Après midi, une de nos puissantes escadrilles accompagnée d'avions de chasse, a survolé Idria et, malgré le violent feu des canons de défense ennemis a lancé 2 1/2 tonnes de projectiles sur les installations militaires pour la fabrication du mercure. Des dégâts et des incendies ont été provoqués. Après avoir rempli leur difficile mission, nos aviateurs sont rentrés indemnes dans nos lignes à l'exception d'un d'entre eux qui est tombé dans les lignes ennemies.

Russe. — Petrograd, le 7. — *Front occidental.* — Dans la région de Pinsk, notre flotte a détruit les parapets et les mines sur le fleuve Pina. Dans la direction de Zloczow, dans la région de Rakow-Manayur, notre infanterie, après une préparation d'artillerie, a attaqué les positions ennemies très fortifiées et a réussi d'abord à occuper trois lignes de tranchées. Mais vers la fin de la journée, l'ennemi a un peu repoussé nos détachements par une série de contre-attaques. Au front des hauteurs au nord de Pressovtse-Lawrikovtse-Travotloki-Godod, à l'ouest du village Konvishki, nos troupes ont pris l'offensive qui a conduit à un combat acharné pendant toute la journée du 6. Les ouvrages et points fortifiés passèrent d'une main dans l'autre. L'ennemi qui avait amené des renforts frais, a entrepris une série de contre-attaques dont les plus acharnées furent exécutées dans la direction du village Urlow et des forêts à l'ouest du Koniuchy où l'adversaire réussit à repousser nos troupes d'attaques en plusieurs secteurs. A la fin de la journée, nous tenions en notre pouvoir les hauteurs au nord-ouest de Pressovtse, le village Lawlikowtse-Gravotloki et les hauteurs à l'est de Godow. Au cours des combats du 6 juillet, nous avons fait prisonniers 17 officiers et 672 soldats. Dans la direction de Dolin, dans la région au sud de Stanislau, nos avant-gardes, après une préparation d'artillerie, ont repoussé l'ennemi sur le front Tomaica-Passetschna et occupé des tranchées ennemies. Au sud de Vogorodschany, nos avant-gardes ont surpris un poste ennemi et se sont avancées sur le front Siakkowtsche - Dwiniatet. Après avoir occupé ce dernier village, elles ont repoussé des contre-attaques ennemies ainsi qu'un poste ennemi dans la région de Jawlonka-Portki. En tout, au cours des combats du 6 juillet, livrés dans la direction de Dolin, nous avons fait 250 prisonniers. Dans les Carpathes, une de nos compagnies a, dans la région de Puvi, attaqué un poste ennemi, a abattu 17 hommes à la baïonnette et a fait 4 prisonniers.

Front roumain. — Au Danube, notre feu d'artillerie a détruit un navire ennemi.

Front du Caucase. — Aucun changement.

Aviation. — Dans la direction de Baranowitschi, un avion allemand a mis en feu un de nos appareils aériens. L'avion allemand fut alors abattu par notre feu de mitrailleuses. Les aviateurs allemands sont morts. Dans la région de Bornischki, à la Bérézina, un avion de combat allemand a détruit un avion russe. Les aviateurs, lieutenant Trotzky et sous-officier Sawatajeff, ont péri.

Informations et Arrêtés de l'Autorité

AUX COMMERÇANTS

Complémentairement aux articles 1 et 2, il faut remarquer que :

L'autorisation est nécessaire pour le commerce de vivres et fourrages de toutes espèces, commencé après le 1er août 1914, avec exception pour les cas cités à l'art. 1, § 1.

Tombent également sous l'application de cette stipulation, les industries et fabriques de toutes espèces qui travaillent des matières premières destinées à la fabrication de vivres et fourrages pour les mettre ensuite dans le commerce, p. ex. les fabriques de conserves et de miel artificiel, les brasseries, les fabriques de vivres et de fourrages, les fromageries mécaniques, etc. Le colportage est également soumis à une autorisation. De même, telles entreprises qui s'occupent du commerce des vivres et fourrages simultanément avec celui d'autres articles, doivent se procurer l'autorisation pour le commerce des vivres et fourrages.

L'obligation à l'autorisation s'applique, non seulement aux personnes qui font des affaires pour leur propre compte, mais encore aux commissionnaires, agents et courtiers de tous genres y compris les intermédiaires occasionnels. De même, le voyageur à la commission doit se procurer l'autorisation quand il fait des affaires pour son propre compte.

Un certificat, délivré par un organisme public, p. ex. une administration communale, n'exonère pas de l'obligation à l'autorisation.

Dans les demandes, doivent être indiqués exactement et complètement :

1. La raison sociale de la firme ;
2. La localité où elle fonctionne. Les succursales doivent être indiquées en détail, car l'autorisation pour la firme-mère n'entraîne pas nécessairement celle pour ses succursales ;
3. Les noms de tous les propriétaires ; Pour les sociétés commerciales ordinaires, le nom du co-associé qui assume la direction de l'entreprise ; En cas de personnalités civiles, le membre du Conseil d'administration qui a les pouvoirs pour le représenter.

Afin d'éviter, autant que possible, tout arrêt de fonctionnement dans les industries en question, on recommande d'adresser, par la poste, toutes les demandes au Commissaire civil compétent.

Les autorisations accordées doivent être conservées soigneusement, afin de pouvoir les produire, en tout temps, aux fonctionnaires commis au contrôle.

Les autorisations expirées ou devenues sans valeur doivent être retournées immédiatement au Commissaire civil.

Les harnais des chevaux de voiture et des chevaux de selle

Art. 1. — Tous les harnais des chevaux de voiture et de trait, ainsi que des chevaux de selle, les selles, les brides, etc., se trouvant à la date du 20 juillet 1917 dans le territoire du Gouvernement général, doivent être déclarés au plus tard le 30 juillet 1917 aux chefs d'arrondissement [Kreischefs] ou commandants [Kommandanten] compétents.

Art. 2. — Sont tenues de déclarer, toutes les personnes et entreprises qui détiennent ou utilisent les objets susmentionnés, peu importe qu'elles en soient propriétaires ou non.

Les communes devront réunir les déclarations et les faire parvenir aux chefs d'arrondissement [Commandants] au plus tard à la date indiquée ci-dessus.

Art. 3. — Les déclarations devront se faire à l'aide de formules *ad hoc*, que les intéressés pourront se procurer gratuitement dans les bureaux des chefs d'arrondissement [Commandants].

Art. 4. — L'Administration militaire a le droit d'acheter les objets visés par le présent arrêté.

Art. 5. — Toute cession des dits objets est interdite, sauf le cas prévu à l'art. 4.

Art. 6. — Il est permis de continuer à se servir des dits objets de la manière dont ils ont été utilisés jusqu'à présent. Toutefois, le détenteur est obligé de les garder avec soin jusqu'à nouvel ordre.

Art. 7. — Quiconque aura enfreint les dispositions du présent arrêté sera puni soit d'un emprisonnement d'un an au plus et d'une amende pouvant atteindre 20,000 marks, soit d'une de ces deux peines seulement, à moins qu'une autre loi pénale ne prescrive l'application d'une peine plus élevée.

En outre, on pourra prononcer la confiscation des choses qui auront formé l'objet de l'infraction ; si l'infraction a été commise volontairement, la confiscation s'imposera.

La tentative est punissable.

Art. 8. — Les tribunaux et commandants militaires allemands connaîtront des infractions au présent arrêté.

Bruxelles, le 30 juin 1917.

Der generalgouverneur in Belgien,
Freiherr VON FALKENHAUSEN
Generaloberst.

A l'Extérieur

Allemagne. — *Centième anniversaire.* — A l'occasion du centième anniversaire de sa naissance, la *Gazette de Francfort* consacra un article au savant Karl Vogt, qui fut longtemps parmi ses collaborateurs.

Né à Giessen, le 5 juillet 1817, où son père était professeur de médecine, le jeune Karl se consacra dès 1833 aux mêmes études ; il travaillait en même temps dans le laboratoire du célèbre Liebig.

En 1835, il suivit son père à Berne, où il étudia surtout l'anatomie et la physiologie. Après qu'il eut fait la connaissance des naturalistes Agassiz et Desor, il étendit ses études à la zoologie et à la géologie et prit part aux travaux et publications scientifiques de ces deux savants. Il fit de nombreux voyages et résida de 1844 à 1846 à Paris, d'où il partit pour aller occuper dans sa ville natale une chaire à l'université. Il prit une part prépondérante au mouvement politique de 1848, à la suite desquels il s'exila.

Vogt, qui s'était fixé à Berne, obtint en 1852 la chaire de géologie à l'université de Genève ; il s'engagea très vite dans les luttes politiques de la confédération helvétique, et devint successivement membre du Grand Conseil et du Conseil d'Etat ; pendant des années, il contribua sensiblement aux progrès politiques de son pays d'adoption. C'est pendant cette période que le savant enrichit la science d'une série d'ouvrages de la plus haute valeur scientifique, parmi lesquels il convient de rappeler ses « Lettres zoologiques», «Tableaux de la vie des animaux », « Recherches sur les états d'animaux », «Les croyances de mineurs et la Science», «La culture artificielle du poisson», «Les grands traités de la géologie», «Voyage arctique», « Lecture sur les hommes », «Microcéphales ou hommes-singes», «Les mammifères », etc.

Après une vie des plus actives, Karl Vogt s'éteignit à Genève le 5 mai 1895. Un des grands mérites du savant fut de vulgariser dans le meilleur sens du mot, la science, qu'il rendit accessible au peuple, Karl Vogt fut le chef de l'école matérialiste et lutta énergiquement pendant toute sa vie pour soutenir ses thèses, qui rencontrèrent beaucoup d'adversaires.

Il collabora à un grand nombre de journaux et de revues.

La situation politique. — Berlin. — La fraction nationale-libérale s'est réunie lundi et a pris position vis-à-vis du projet de résolution sur les buts de guerre arrêté par la commission des chefs de parti (conservateurs et soc. dém. indépendants exceptés).

La séance qui a duré plusieurs heures, a abouti à un résultat négatif. On est d'avis qu'il faudrait un nouveau gouvernement qui exposerait son programme en concédant une forte influence au Reichstag. Ainsi se trouverait créée une nouvelle situation qui rendrait inutile une résolution sur les buts de guerre. Cette décision des nationaux-libéraux rend la crise plus embrouillée que jamais.

Un Conseil de la Couronne. — Berlin. — Lundi soir a eu lieu un conseil de la Couronne au cours duquel une décision doit avoir été prise sur les questions de la nouvelle orientation c'est-à-dire sur le droit de vote prussien et sur la nomination de ministres et de secrétaires d'état.

Dans le ministère. — Du fait qu'une séance tardive a eu lieu samedi soir au ministère d'état prussien, on conclut, dans diverses correspondances, que des décisions sont imminentes sur la réforme électorale et que des changements dans le ministère ont également été à l'examen.

Au château Bellevue. — La *Vossische Zeitung* annonce, à propos du séjour de Hindenburg et de Ludendorff au château Bellevue : Les conférences du Kaiser avec Hindenburg et Ludendorff ont duré très tard, samedi. Vers 10 h. encore, on aperçut le couple impérial et deux officiers circuler dans le parc de Bellevue. Sur la terrasse du parc, l'impératrice prit congé de Hindenburg et Ludendorff et elle rentra au château. Le Kaiser et quelques hauts militaires accompagnèrent Hindenburg et Ludendorff jusqu'à la cour extérieure dans l'allée Bellevue. Ici, se trouvaient réunies environ 100 personnes qui présentèrent leurs hommages à Hindenburg. A 10 h., l'auto arriva. Le Kaiser prit cordialement congé de ses hôtes et l'auto partit lentement après quelques mots d'adieu. La foule fit une manifestation sympathique à Hindenburg et à Ludendorff.

La loi électorale. — Berlin. — Dimanche après-midi, donc à une heure très indue, le ministère prussien s'est réuni sous la présidence du ministre-président von Bethmann-Hollweg. On confirme actuellement dans les milieux de la majorité, que des remaniements assez importants seront effectués prochainement dans le ministère prussien et au ministère des Cultes tout d'abord On s'attend également à voir la loi électorale venir en automne devant la Diète alors que le «message de Pâques» ne prévoyait sa discussion qu'après la guerre.

Le suffrage universel. — Le comité de la Ligue des Paysans allemands a voté la résolution suivante :

« La réorganisation immédiate du droit électoral est un devoir patriotique. Par sa proclamation l'Empereur et Roi a déjà concédé le suffrage universel et secret. Le vote de classe ne peut être remplacé que par le suffrage universel ou un système de vote prévoyant une voix supplémentaire pour l'âge. Seule, l'introduction d'une telle réforme, ferait disparaître les contrastes flagrants qui règnent à l'intérieur et pourrait rétablir l'union. Le comité avertit le gouvernement prussien que tout retard dans l'exécution de cette réforme, dans cet instant grave et décisif, éveillerait le doute que le gouvernement ne réussirait pas, après la guerre, à vaincre les résistances opiniâtres auxquelles il faut s'attendre. Un gouvernement prussien qui hésite et qui apprécie plus ces résistances que la confiance de la grande masse du peuple rendrait un très mauvais service au pays et à la monarchie. »

France. — *A la Chambre.* — Paris. — Après que M. Deschanel eut donné lecture de l'ordre du jour, MM. Brizon, Blanc, Rassin, Dugens, ainsi que le représentant de la minorité, M. Mistral, demandèrent au président de vouloir lire également l'ordre du jour qu'ils lui avaient soumis.

M. Deschanel refusa. L'ordre du jour lui paraissait inacceptable ; le texte était contraire à la Constitution et constituait une offense pour le gouvernement et une immixtion abusive dans les affaires du commandement supérieur.

Après une vive animation, M. Augagneur put enfin prendre la parole. Il regrettait, dit-il, que le gouvernement eut de nouveau fait sien l'ordre du jour rédigé par M. Renaudel et consorts.

M. Augagneur demanda des sanctions à l'égard des chefs militaires supérieurs. Il faut que le gouvernement présente un projet de loi modifiant le Code militaire dans ce sens. S'il est nécessaire, même des ministres seront mis en état d'accusation. Il faut que le gouvernement songe aux soldats qui devraient avoir confiance, qu'on n'abuse pas de leur sang, qu'on évite des sacrifices inutiles et qu'on évite des entreprises hasardeuses.

M. Abel Ferry parla ensuite de la participation des divers alliés aux mouvements militaires et demanda que les Anglais reprissent de plus grandes parties du front et envoyassent plus de troupes en France.

M. Dalbiez déclara : « La responsabilité en ce qui concerne l'offensive retombe sur le Conseil de guerre de Compiègne. Celui-ci a cédé à la pression des généraux présents. (Cris à gauche : Poincaré ! Bruit.) M. Dalbiez lut une lettre du front relatant que de deux compagnies ayant combattu sur le plateau de Craonne, il n'est revenu que 40 hommes, et que les survivants d'une compagnie furent déférés à un Conseil de guerre pour ne pas s'être défendus suffisamment. Une grande partie de la Chambre, ainsi que les ministres, protestèrent contre la lecture de la lettre qui ne pouvait servir que la propagande allemande. M. Dalbiez déclara qu'il avait été forcé de lire cette lettre. Il a souvent signalé au Ministère de la Guerre des abus, sans qu'on soit intervenu. Pour ce motif, il veut tenir le pays au courant, pour exercer une pression. M. Dalbiez demanda au gouvernement qu'il s'entende avec les Alliés de manière qu'on sache à quel moment viendront les renforts, de manière qu'on ne maintienne pas dans le pays de faux espoirs en ce qui concerne les classes anciennes.

M. Joubert déclara : « Au Conseil de guerre, une puissance secrète, insaisissable, qu'on ne peut nommer, a été mal inspirée. On connaîtra bientôt publiquement cette puissance malfaisante. Le Président de la République devrait être mis en état d'accusation devant la Chambre des Députés et jugé par le Sénat. Mais le Président, en vertu de la Constitution, n'est pas responsable. Dans tous les autres cas, les ministres sont responsables. Les paroles de M. Joubert furent accueillies par de vives approbations de la part des socialistes. M. Ribot s'est élevé contre le fait de voir citer M. Poincaré dans les débats. M. Joubert continua : « Il faut que cette puissance soit discutée et critiquée. Elle fait certes partie de la minorité, mais a toutefois la voix prépondérante. C'est un sacrilège que les soldats de France doivent payer de leur vie la folie d'autres. Un colloque extrêmement animé s'éleva ensuite entre MM. Accambray et Viviani, au milieu du vacarme. Alors M. Painlevé, ministre de la Guerre, prit la parole.

Une conférence des Alliés. — Pétrograd, (Ag. Tél. de Pétr.) — Le gouvernement provisoire annonce qu'une conférence des Alliés aura lieu à Paris, vers le 15 juillet, et qu'elle s'occupera des questions balkaniques. La nécessité de la réunion de la conférence résulte de l'extrême complication de la situation militaire et stratégique dans les Balkans et du vœu de mettre de la concordance dans les points de vue des Alliés à cet égard et de déterminer une direction commune.

Hollande. — *Un polyglotte peu ordinaire.* — Nous lisons dans un article nécrologique publié par le *Telegraaf*, à l'occasion de la mort du professeur néerlandais J. H. Kern, décédé à Utrecht, à l'âge de 84 ans, que le savant orientaliste connaissait, en dehors des langues germaniques et romanes, les langues hongroise, russe, celtique, hébraïque, arabe, copte, géorgienne, ossète, magyare, finnoise, mongole et yak ute ; de plus, il avait des notions très étendues sur les langues samoyède et ostiake.

Angleterre. — *Opinion de journaliste.* — Dans le numéro de juillet du *Nineteenth Century and after*, Arthur Stadwell déclare qu'on est occupé de former un triumvirat-ouvrier entre les mineurs, les cheminots et les ouvriers aux transports. L'augmentation du mouvement syndicaliste, la réclamation des ouvriers demandant plus de liberté et d'égalité sont des symptômes distincts qui annoncent que le vent tourne. L'écrivain prévoit, pour un avenir prochain, une majorité du parti ouvrier à la Chambre des Communes qui, d'abord, réformera la Chambre des Lords, puis mettra en régie les mines, les chemins de fer, les canaux, et, si possible, le terrain utilisable et transformera finalement l'éducation et les impôts.

Danemark. - *La députation flamingante.* Copenhague.- Une députation socialiste flamande qui se rend à Stockholm est arrivée en cette ville. A sa tête se trouve l'éditeur anversois Joris qui a fait la déclaration suivante à un reporter du *Social democraten* :

« La solution de la question flamande

est une condition *sine qua non* d'une paix durable car cette question portera en elle, tant qu'elle restera pendante, le germe d'une nouvelle guerre franco-allemande. Nous, Flamands, nous ne réclamons pas l'érection d'un nouvel Etat flamand, mais bien l'autonomie politique, économique et la liberté de notre développement intellectuel. Le fait que le tiers à peu près des Flamands sont illettrés montre bien la mesure dans laquelle la langue flamande a été négligée par le gouvernement belge. Lorsque la guerre mondiale prendra fin, l'instant décisif sera venu pour nous.

Comme auparavant, nos conditions de paix sont : pas d'annexions, ni d'indemnités. La Belgique doit être restaurée et nous proposons que tous les belligérants interviennent, dans la mesure de leurs moyens, dans les frais de reconstruction. Afin de garantir la paix à l'avenir, il faut créer une ligue des Etats européens sans séparations douanières. Nous sommes adversaires d'une guerre économique après la guerre et nous demandons que le gouvernement belge rapporte la décision de la Conférence Economique de Paris car il n'a pas eu le droit d'y adhérer. Le S. U. doit être établi dans tous les pays. »

Russie. — *Une prophétie.* — Le *Telegraaf* mande de Pétrograd : En arrivant à Riga, le généralissime au front nord, général Klembowski, a déclaré qu'il n'y aura plus de campagne d'hiver. La guerre sera bientôt finie.

Italie. — *Le nouveau code du droit canon.* — La bulle pontificale, attendue depuis longtemps, a paru. Elle promulgue le nouveau code de droit canon dont le texte sera publié ultérieurement.

Chine. — *La situation.* — Pekin. — Un avion a jeté des bombes sur le palais impérial. Le général Tschangsoum a remis sa démission à l'Empereur. Ce dernier lança un édit annonçant son abdication. Les républicains ont occupé les positions stratégiques importantes des districts extérieurs de la ville. Une solution pacifique est probable.

SUR MER. — En février et en mars, les sous-marins allemands «U-30» et «U-6», qui s'étaient engagés à peu de temps d'intervalle dans les eaux territoriales néerlandaises, ont été internés. Se basant sur les documents qu'il possède, le gouvernement allemand a la conviction que, dans les deux cas, les commandants des sous-marins qui avaient pris des mesures pour éviter les eaux néerlandaises n'étaient entrés dans celles-ci que par suite d'avaries ou de l'état de la mer. Comme l'article 5 § 1, de la déclaration de neutralité prévoit qu'en pareils cas l'entrée de navires de guerre belligérants dans les eaux territoriales est expressément autorisée, le gouvernement allemand a demandé que les sous-marins allemands fussent relâchés. Le gouvernement néerlandais n'a pas cru devoir faire droit à cette demande parce que, à son avis, les submersibles auraient pu prendre des dispositions pour éviter les eaux néerlandaises. Les deux gouvernements ont décidé de soumettre la question litigieuse à une commission internationale qui se réunira le 12 juillet à La Haye et qui sera composée d'un officier de marine de chacun des quatre pays suivants : Allemagne Pays-Bas, République Argentine et Suède.

Echos et Nouvelles

La répartition du sucre

A diverses reprises, la presse s'est fait l'écho des doléances et des récriminations du public au sujet de la répartition des rations de sucre. Il convenait de mettre les choses exactement au point, c'est ce que nous avons fait en nous adressant aux sources les plus autorisées.

Depuis longtemps déjà, les Administrations communales reçoivent mensuellement les quantités nécessaires à la répartition, entre leurs habitants, des rations établies d'une manière uniforme pour tout le pays. Toutefois, certaines administrations avaient crû devoir constituer des réserves. Elles ne pouvaient le faire qu'en restreignant chaque ration et même en supprimant les distributions. C'est ce qui a donné lieu aux plaintes des ménagères. Une nouvelle réglementation est alors intervenue obligeant les communes à distribuer intégralement les quantités reçues par elles de l'organisme central de répartition.

Afin d'unifier le service de répartition et de faciliter le contrôle, un tableau a été dressé. Il n'est pas sans intérêt de le publier afin que toutes les ménagères puissent en faire leur profit. Les répartitions mensuelles entre les habitants s'opèrent désormais aux époques sus-indiquées :

Du lundi 30 juillet au samedi 11 août ;
» 3 sept. » 15 sept.;
» 1 octobre » 13 octobre ;
» 5 novembre » 17 nov.;
» 3 décembre » 15 déc.

Les communes reçoivent en temps utile le sucre nécessaire à raison de 600 gr. par habitants détenteurs de la carte de ménage. Sur cette quantité il est loisible à l'administration des magasins communaux de retenir 50 gr. par ration, afin de constituer un stock sur lequel on prélève les quantités nécessaires aux suppléments de rations attribuées aux enfants en dessous de trois ans, aux vieillards et aux malades détenteurs d'un certificat médical, aux œuvres de bienfaisance, etc. Chaque habitant a donc droit, chaque mois, à une quantité de sucre qui ne peut, en tout état de cause, être inférieure à 550 grammes.

Pendant les mois de juin, juillet, août et septembre, cette quantité est augmentée de 200 gr. Elle est donc de 750 gr. Cette augmentation est faite en raison de la consommation des fruits de saison.

En dehors de ces quantités, on procède à la fabrication des marmelades, sirops et miel artificiel, qui seront régulièrement mis à la disposition du public par l'entremise des magasins communaux. Il a paru plus logique et plus conforme aux intérêts de la grande masse de la population, de ne pas vendre du sucre pour confitures, mais de contrôler la fabrication industrielle de ce produit. Les classes aisées auraient été seules à même de s'approvisionner aux époques de la maturité des fruits. Les possesseurs d'arbres fruitiers n'auraient d'ailleurs pas manqué de faire hausser fictivement les cours. Actuellement, cette spéculation est enrayée. Les fruits sont achetés à des prix normaux pour la fabrication en masse et c'est ainsi que pendant toute l'année, les gens peu favorisés par la fortune pourront acquérir des produits à base des fruits à des prix avantageux.

L'organisation de la répartition du sucre telle qu'elle a été comprise, établit le plus de justice et de régularité dans des distributions. Aux intéressés de contrôler chaque commune, si les fonctionnaires ne transgressent pas le règlement général.

A propos des pommes de terre

Rien n'est plus d'actualité que les pommes de terre nouvelles, qui ont enfin fait leur apparition dans les ménages. Continueront-elles à nous parvenir avec la même régularité ? On est en droit de l'espérer, grâce au rendement favorable de la récolte des pommes de terre hâtives ; surtout si, avec l'aide des consommateurs, on parvient à enrayer les manœuvres des trafiquants. Si les producteurs étaient persuadés de ne pas pouvoir écouler clandestinement les quantités qu'ils détournent nous serons assurés d'avoir pendant toute l'année une ration régulière. Le public le comprendra-t-il? Quoi qu'il en soit, on a pu juger jusqu'à présent des efforts faits par les organismes qui centralisent les produits. Pendant les cinq premiers jours de l'arrachage officiel, il n'a cessé de pleuvoir, ce qui a quelque peu contrarié le travail en le retardant. Au surplus, pour les pommes de terre hâtives, le triage se fait directement sur les champs, d'où les tubercules sont envoyés directement aux gares d'embarquement.

Pour la période du 26 juin au 2 juillet, la K. V. S. a fait expédier de la région de Malines vers les grands centres, pour les besoins exclusifs de la population, 396 wagons, contenant un total de 3.799.355 kilogrammes de pommes de terre.

La Vie en Belgique

A LIÉGE

LE CARNET D'UN LIÉGEOIS.

Ce que nous redoutions, hélas ! vient de se réaliser.

Ainsi que l'annoncent les instructions officielles que *Le Télégraphe* a reproduites dans un de ses derniers numéros, les personnes jouissant d'un revenu annuel de dix-huit cents francs ne seront pas admises à bénéficier du supplément de ration de pain qui va être prochainement accordé.

Nous avons déjà fait ressortir, il y a quelques jours, toute l'injustice et tout l'illogisme d'une pareille mesure, dont les conséquences seront diamétralement opposées au but qu'elle se propose.

Vu la gravité de cette question, qui intéresse directement la santé de nos compatriotes et l'avenir de la race, nous croyons nécessaire de revenir à la charge. Puissent nos efforts déterminer les autorités compétentes à modifier cette mesure que l'on peut à bon droit qualifier de malheureuse.

Nous le répétons, il est absolument injuste de fixer le même revenu maximum pour tous, sans faire une distinction entre les célibataires et les gens mariés et surtout sans s'occuper tout spécialement du sort des familles nombreuses. Il est évident que si l'on veut absolument (bien que cela ne nous paraisse pas nécessaire) fixer un chiffre maximum, la plus simple logique, la justice la plus élémentaire commandent de l'augmenter d'une certaine somme pour les gens mariés, et d'une autre pour chaque enfant.

Même modifiée de cette façon, la règle en question donnera encore lieu à d'innombrables injustices. Si, en effet, il sera très aisé de l'appliquer aux personnes qui touchent un traitement fixe, ou à celles dont il est encore aisé de calculer les revenus, comment s'y prendra-t-on pour établir le revenu *actuel* des commerçants dont le chiffre d'affaires a fortement baissé, des industriels qui ont fermé leurs usines, des propriétaires qui ne touchent plus un sou de loyer, des rentiers n'ayant en portefeuille que des valeurs inutilisables ? Refusera-t-on la tranche de pain supplémentaire à ces personnes qui ont le nom d'être des gens qui ne manquent de rien, alors qu'elles sont plus pauvres souvent que les sans-travail secourus par les œuvres de bienfaisance ?

En outre, n'est-il pas amer de songer que, tandis que l'on écartera impitoyablement du bénéfice de la ration supplémentaire, sous prétexte que leur traitement dépasse de quelques francs le maximum fixé, d'honnêtes fonctionnaires qui doivent faire des efforts héroïques pour nouer les deux bouts, on admettra le plus généreusement du monde un tas de fripouilles n'ayant, eux, aucun traitement, aucun revenu que l'on pourrait prouver, mais qui n'en gagnent pas moins, par ces petites opérations criminelles que nous connaissons et sur la nature desquelles il est inutile d'insister, autant d'argent en une semaine que nous n'en pourrions gagner en une année ?

Il serait navrant, avouons-le, que l'on commît pareille injustice.

Nous l'avons déjà dit, il est bien difficile en ce moment, pour ne pas dire impossible, de déterminer avec quelque certitude quelles sont les personnes qui méritent de bénéficier, en matière d'alimentation, de certaines faveurs, de certains suppléments de ration.

En ce qui concerne le pain, il nous semble que la question ne devrait même pas se poser.

Qui que nous soyons, nous avons tous besoin de pain.

Que l'on diminue un peu le supplément de ration que l'on a l'intention d'accorder, mais que tous l'aient.

Il serait cruel, infiniment cruel, de refuser à des gens honnêtes, et qui travaillent, la tartine supplémentaire que l'on accordera sans la moindre objection à des voleurs.

PHÉDON.

TENTATIVE DE SUICIDE. — Lundi, Mlle Eva, 23 ans, a tenté de mettre fin à ses jours, en absorbant du permanganate de potasse. M. le Dr Delava lui donna les premiers soins. La malade a été transportée à l'hôpital des Anglais où elle est restée en traitement.

T.

CAPITAUX A PLACER SUR HYPOTHÈQUES EN PREMIER RANG
Ecrire Avenue Eugène Plasky, 38, à Schaerbeek 16026

POUR LES EMPLOYÉS DES TRAMWAYS. — Des employés des trams nous écrivent : « Lisant journellement votre estimé journal et au cours de ces lectures, appréciant de grand cœur votre honorification des gestes philanthropiques, nous nous empressons de vous faire parvenir la présente avec l'espoir que vous voudrez bien nous prêter vos colonnes à fin d'insertion.

Suite à l'article « Exemple à suivre » rubrique « Œuvres » n° du journal du 6 courant, où vous vous faites un plaisir d'annoncer la mesure humanitaire prise par la Direction des Tramways « Est-Ouest », nous tenons à éclairer la population et vos lecteurs en particulier sur la différence existant entre la situation du personnel de « Est-Ouest » et celui de la Société des « Tramways Liégeois ».

Quoique sur les lignes de cette dernière société, le trafic soit plus intense que celui de période normale, la Direction intéressée n'a encore pris aucune mesure dans le genre de celles prises par M. Harmel, directeur d' « Est-Ouest ».

Chez nous, pas de charbon, pas de cantine, pas d'œufs.

Nous ne pouvons comprendre que la Direction des « Tramways Liégeois » ne suive pas M. Harmel dans la voie que celui-ci s'est tracée.

Ce serait là faire une œuvre humanitaire ».

ŒUVRE D'ART. — Joseph Zomers est celui de nos sculpteurs dont la vogue est la plus grande et le nom le plus populaire de nos artistes de la ville. Mais si son cœur d'or a suffi à le faire apprécier dans son entourage immédiat, c'est à la richesse de son ébauchoir, à la virtuosité de son faire et à son talent de physionomiste sincère et attentif qu'il doit sa renommée dans notre ville. Joseph Zomers est Liégeois, il est âgé seulement de 21 ans. Dès l'abord, le jeune Wallon montra de brillantes dispositions. Ne relevant d'aucune école, ni d'aucun maître, ses études se bornant à son travail personnel, il apprit le métier de ciseleur qu'il quitta pour la « mirette ». Ses premiers ouvrages attirèrent longtemps les curieux. Nous pouvons voir pour le moment une statuette représentant « un officier aviateur » exposé au Grand Bazar de la place St-Lambert, dont un mécène vient de l'offrir à la Tombola, c'est une superbe pièce d'une grâce et d'un fini bien indiqué.

M. Joseph Zomers, malgré son jeune âge promet beaucoup et son atelier de la rue Trappé reçoit fréquemment la visite de personnes s'intéressant à son art tout particulier.

Rappelons son grand succès obtenu au cours de l'Exposition Harzé, dans la salle du Kursaal où presque la totalité de ses sujets ont trouvé acquéreur. Souhaitons à ce nouveau maître nos encouragements bien mérités.

J. D.

NOS ACCAPAREURS. — Lundi soir, trois agents de service à la permanence ont été mandés dans la rue de la Cathédrale, les rues adjacentes et au quai de la Batte afin de mettre fin aux agissements d'accapareurs sans vergogne. Ceux-ci vendaient sur la voie publique des pommes de terre à 2 fr. 50 le kil. A la vue des képis, ces honnêtes revendeurs prirent la fuite. Heureusement quelques-uns d'entre eux furent arrêtés. Deux charrettes contenant des tubercules ont été saisies.

T.

VOLS. — On a dérobé des denrées et des cigares au préjudice de M. Georges N..., rue Grande-Tour.

— Marie B..., de la rue Pierreuse a volé des couvertures en laines et des draps de lit au préjudice de Mme Françoise O., du quartier du Centre.

T.

VOULEZ-VOUS votre linge blanc et parfaitement nettoyé ? ? ? Vous l'obtiendrez en employant le produit VAPORA (12071

ACTIONS-TITRES
Achat d'obligations. Paiement immédiat. 9 à 6 h. Dimanche 9 à 1. R. de l'Université,11 8080

EN PROVINCE

SERAING. — *Innovation scolaire.* — Selon le nouveau règlement en vigueur actuellement, les vacances d'été commenceront le 3 août, à 4h. et les classes reprendront le 20 septembre. Les vacances sont ainsi prolongées à charge, pour chaque instituteur et institutrice, de consacrer au cours des vacances d'été deux périodes de six jours à des excursions ou à conduire les élèves à la classe de vacances dans la forêt de la Vecquée.

DERNIERE HEURE

Allemagne. — *Les partis de droite.* — Berlin, le 10. — Le *Dusseldorf général Anzeiger* annonce : Nous apprenons que les deux partis de droite se sont réunis pour faire, dans la séance plénière du Reichstag, une déclaration sur les buts de guerre.

A la Commission centrale. — Berlin, le 10. — Les débats de lundi n'ont pas encore amené de décision. Après un discours de M. Stresemann, le Chancelier de l'Empire a pris la parole et il a déclaré être prêt à démissionner si cette démission est jugée nécessaire, mais il craint que son départ ne nuise au pays dans la situation actuelle.

A propos de la guerre sous-marine. — Berlin, le 10. — Tous les journaux du matin expriment unanimement leur satisfaction du résultat de la guerre sous-marine. Le *Lokal Anzeiger* écrit : «La guerre sous-marine continue impitoyablement et amènera finalement l'Angleterre à reconnaître que son calcul était faux. Le *Berliner Tageblatt* dit que le résultat est le plus brillant obtenu à ce jour et prouve que les ministres anglais s'étaient trop avancés en annonçant une diminution des pertes, laquelle n'était vraie que pour un mois.

Angleterre. - *Pour la défense aérienne.* - Londres, le 10. — A la Chambre des Communes, M. Lloyd George a fait lundi soir, en séance secrète, une déclaration au sujet de la défense aérienne.

Russie. — *Réception peu cordiale.* — Pétrograd, le 10. — P. T. A. — Tout récemment un groupe de délégués du Comité exécutif des Travailleurs et Soldats est arrivé au front de Minsk afin de parler aux soldats des buts de guerre. Les hommes du 107e d'infanterie, maximalistes pour la plupart et mécontents des déclarations du délégué Sokoloff, l'ont roué de coups ainsi que ses collègues. Les délégués ne furent remis en liberté que sur l'injonction d'autres régiments qui menaçaient, en cas de refus, de faire usage de leurs armes.

Amérique. - *Mesures germanophobes.* — Berlin, le 10. — Le *Berliner Tageblatt* mande : Ainsi que Havas annonce de Washington, les fonctionnaires du ministère de la Justice ont forcé à s'embarquer tous les Allemands qui entretenaient des relations avec l'ambassade et les consulats allemands.

Un système de roulement sera établi entre les membres du personnel enseignant, selon le gré des intéressés ou d'office, pour que, chaque jour au moins, 15 instituteurs et 15 institutrices puissent prendre la surveillance des excursions ou de la classe de vacances.

Les élèves seront rassemblés chaque jour, à 8 h. 1/2 du matin, dans leurs écoles respectives. Ils y seront ramenés de telle manière qu'ils puissent reprendre le chemin de l'école au logis à 4h. de relevée.

Ravitaillement. — Cette semaine seconde distribution de pommes de terre hâtives, à raison de 1 kg par personne et de miel artificiel : 700 grs. par ration au prix de 70 centimes.

(J.)

Grève. — Les ouvriers de la houillère Collard se sont mis en grève lundi matin. Ils réclament une augmentation de salaire, la soupe et le charbon qui leur étaient accordés autrefois.

HERSTAL. — *Ravitaillement.* — On distribue des pommes de terre à raison de 2 kilogs par personne au prix de 30 cent. le kilog ; en même temps que des carottes à 40 centimes la botte, une botte par ménage de 1 à 4 personnes, deux bottes pour les ménages de 5 personnes et plus ; enfin des petits pois verts à 40 centimes la ration de 1/2 kilog par habitant avec maximum de 2 kilogs.

ROMSEE. — *Vol au ravitaillement.* — Depuis quelque temps, on s'aperçevait de la disparition de beurre, dans le local des marchandises de ravitaillement des «Steppes». Les voleurs ont été découverts. Ce sont deux habitants de la localité, le père et le fils L..., le premier est occupé au ravitaillement en qualité de surveillant. Tous deux ont été écroués.

(N.)

TIHANGE. — *Vol important.* — Chez M. Edgar Rorive, garde des eaux et forêts, on a enlevé un mouton et plusieurs poules, ainsi qu'une grande quantité de pommes de terre hâtives dans un jardin.

COUTHUIN. — *Les arrestations.* — L'affaire de Couthuin, dans laquelle sont compromis de nombreux jeunes gens, prend une extension de plus en plus considérable. De nouvelles arrestations sont opérées journellement. Jusqu'à ce jour, près de 50 personnes sont impliquées dans l'affaire.

MARCHIN. — *Pourquoi ?* — On nous prie de poser la question suivante :

Pourquoi, dans les distributions de denrées, lard, saindoux, café, etc., effectuées dans le magasin de ravitaillement de la commune, les habitants de Marchin reçoivent-ils chaque fois une ration moindre que celle accordée dans les autres communes ?

Ainsi, par exemple, cette semaine, la ration de lard pour les habitants de Huy est de 150 grammes, alors qu'elle n'est que de 125 grammes à Marchin.

Accident de travail. — M. Antoine Dejaives, 32 ans, de St-Léonard, occupé aux travaux de l'Intercommunale des eaux Bruxelloises, au Ry de Wappe, était en train de faire une réparation au moteur du camion-automobile. Afin d'effectuer ce travail, il déplaçait, en compagnie de cinq ouvriers, la caisse du camion, quand, par suite d'un faux mouvement, la caisse, pesant 300 kilogs environ, glissa des mains des ouvriers et vint atteindre M. Dejaives au pied gauche.

Il reçut les soins d'un docteur et fut reconduit à son domicile. Quoique sa blessure ne soit pas excessivement grave, elle nécessitera quand même un assez long chômage.

Ç. T.

AMAY. — *Un bel exemple.* — On nous écrit : MM. Maréchal frères, fermiers à Saint-Lambert (Amay) ont vendu depuis le début des événements, le beurre à 4 fr. le kilog et le lait et les œufs à des prix inférieurs de moitié à ceux qui ont cours dans le commerce

HUY. — *Les empoisonneurs.* — Bien souvent, nous recevons les plaintes amères de personnes déclarant avoir acheté de la « farine » à 7,50, 8 fr. et même plus le kilog et qui, à l'analyse, constatent avec effroi que cette « farine » leur vendue comme étant de première qualité, n'est qu'un misérable composé de plâtre, os broyés, etc

Tout d'abord, nous ferons remarquer à ces bénévoles personnes qu'elles doivent s'en prendre à elles-mêmes de l'odieuse exploitation dont elles se plaignent; au lieu de consentir à ces prétentions scandaleuses de sinistres individus, elles agiraient d'une façon plus sage en les mettant poliment à la porte et en leur appliquant leur pied quelque part.

Ensuite, au lieu de se plaindre — ce qui ne sert à rien — elles feraient beaucoup mieux de dénoncer franchement à M. le Procureur du Roi les coquins qui volent et empoisonnent leurs semblables.

Si chacun avait le courage de suivre ces conseils, il est fort possible que le nombre de ces coquins diminuerait de jour en jour.

Chronique bruxelloise

La question des universités revient une fois de plus à la surface. Il a suffi pour cela d'un avis annonçant deux sessions du jury cent al pour les mois de juillet et d'octobre. Cette nouvelle a provoqué, dans les milieux d'étude, une grosse émotion et une surprise non moins grande. Elle tombe comme un bolide au milieu des décisions récemment prises par Mgr Mercier, primat de Belgique. Voici donc à nouveau et plus irréconciliables que jamais, les deux courants d'idées ayant trait à la réouverture des universités. Je n'ai nullement l'intention de prendre position dans l'un ou dans l'autre camp. Je me demande si le jury institué n'est pas en connexion étroite avec l'Université de Gand et ne limite pas ses effets à cette seule institution. Je ne sais pas, d'autre part, ce que valent, au juste, les allégations des professeurs d'université, qui prétendent reprendre régulièrement les cours. A l'impossible, nul n'est tenu. Deux choses cependant m'ont frappée. Tout d'abord, les ravages effrayants causés dans les rangs de la jeunesse intelligente, le seul flambeau qui doit éclairer l'avenir ! Non seulement, on la fauche comme des épis d'or, sur le champ de bataille, sans aucun profit pour la belle moisson de l'esprit, mais on condamne le peu qu'il en reste à une lente atrophie de toutes les facultés cérébrales. On a tort de considérer en masse la jeunesse comme des lâches, incapables ou indignes de servir la Patrie ! L'héroïsme ne fleurit pas seulement sur les charniers et dans le sang ; la bravoure n'est pas exclusivement l'apanage de la force brutale ; on peut être un homme de cœur, un bon patriote, sans avoir coopéré à la destruction du labeur humain, à l'épouvante et à la mort ! Enfin, il peut être souvent très difficile, très noble de vivre péniblement afin d'entretenir des vies qui nous sont chères, quand il serait si bon, si doux de s'endormir comme les autres, couchés côte à côte dans la gloire immortelle ! Ah ! combien j'envie le sort de ceux que le premier clairon a décidés. Ils ont ouvert toutes grandes leurs âmes et se sont laissé emporter sans souci du lendemain, ayant brusquement mis tous leurs désirs, tous leurs droits, tous leurs devoirs, dans cette pensée unique : la Patrie ! Ce sont les heureux ceux-là. Ils ont d'avance renoncé à leur pauvre guenille humaine ; leur imagination seule, brillante et fertile, les entraîne et les conduit ; leurs pieds sanglants ne sentent plus la meurtrissure des routes, leurs entrailles savent retenir le cri de famine ; l'horizon en flammes, où crépitent les balles, est leur soleil couchant devant lequel ils rêvent de douceur et de foyer. Jour par jour, heure par heure, à force d'oublier qu'ils sont des hommes, la nature, la Providence ou toute autre force inconnue les grandit, les dresse magnifiques sur la postérité ; leur âme gagne en stoïcisme, leur cœur est fait d'airain et lorsque la mort enfin déploie ses voiles funèbres, c'est à peine si, en expirant, ils s'aperçoivent qu'elle a serré plus fort son étreinte quotidienne !

Eux, les pauvres gosses qui sont restés au pays pour des causes trop longues à exposer, trop douloureuses parfois, d'heure en heure se sont faits plus menus, plus chétifs, plus ombrageux et plus craintifs. Ils ont vu couler lentement des heures insipides toutes pareilles, toutes chargées d'incertitude et d'attente ! A force de s'entendre dénigrer et humilier, ils ont perdu l'estime d'eux-mêmes, la confiance qui assure le succès. Ils ne sont plus seulement à charge des parents, ils deviennent une charge pour la collectivité ; ils savent trop ou trop peu ; leur cerveau est lourd encore de connaissances qu'il ne s'est pas bien assimilées et leurs mains inaptes au travail ne leur sont d'aucune utilité. Ces hommes-enfants n'ont pu devenir de bons soldats pour des raisons respectables quelquefois, admissibles le plus souvent. On les empêche de devenir des époux, des pères de famille puisque l'outil leur manque pour édifier un foyer ou plutôt il ne fait défaut qu'à ceux qui ne disposent pas des ressources nécessaires pour se le procurer. Je m'explique. Il a été admis que des éléments essentiels faisant défaut dans l'organisation des études supérieures, la réouverture des universités était impossible. Il avait été décidé, au surplus, qu'on ne pouvait favoriser ceux qui s'étaient abstenus du devoir patriotique au détriment des jeunes étudiants qui faisaient noblement leur devoir. Comment faut-il considérer en ce cas les cours que l'on donne à Bruxelles et ailleurs et auxquels participent des professeurs d'université. Le programme ne peut laisser aucun doute sur le but poursuivi par cette institution nouvelle. Les élèves de la salle Patria peuvent-ils donc, moyennant une redevance de deux cent quarante francs l'an, racheter leur défection à l'armée ? Le salut de la patrie est-il une question d'argent ou une question d'honneur ?

ALICE COLLIN.

CHRONIQUES

Sportive

Football. - Région de Liège

LA JOURNEE SPORTIVE DU 8 JUILLET. — Que dire de cette journée déroulée sous une pluie battante, rendant malades les rains impraticables, si non que son succès fut nul ou presque nul ! La plupart des matches que son programme annonçait, ne purent avoir lieu et en quelques endroits, des rencontres commencées durent être forcément arrêtées. Bref, dimanche dernier, ce fut totoye complète et les rares parties qui se jouèrent, ne se terminèrent que dans de la «makoye» enlevant aux luttes le moindre semblant de régularité. Aussi, ose-je espérer, lecteur, que vous excuserez, cette semaine, la brièveté de mon carnet qui d'ailleurs ne vous apprendrait que des faits qu'il vous chaut bien peu de connaître.

Achpé.

Musicale

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE. — *La seconde journée de violon.* — Cette seconde journée était consacrée à la lecture à vue et à l'exécution du morceau au choix du concurrent. M. Hubert Winsin fait preuve de beaucoup de facilités et affirme de bonnes dispositions musicales. Léon Paulus a fait un début satisfaisant. Jean Awouters a une belle sonorité ; il a de l'éclat et de la sûreté dans les traits. Henri Weyant est un jeune fantaisiste pétulant ; ce jeune prodige en herbe chante bien et nuance avec beaucoup de goût son Concerto. Henri Koch montre de l'aisance et du détaché. Maurice Deprez a fait un début convenable, mais il doit encore beaucoup travailler. Même observation pour Jean Fuchs. Gilbert Crespin nuance avec agrément. Charles Mordant fait un début prometteur. Marcel Detombay accuse une sonorité déjà jolie. Jules Kruger accuse un tempérament d'artiste. C'est un des meilleurs sujets qui se sont présentés à l'épreuve du matin. Lambert Holy révèle également une belle nature. Son travail est bien fini. Pemy Bollen a fait un très beau début et pourra par le travail arriver à un beau résultat. Jean Spoo a fait un début satisfaisant. La sonorité manque de grandeur chez Marcel Lhoest. Camille Landauer est un des jeunes qui nous a fait le plus de plaisir ; il nuance de très bonne façon. Le benjamin du concours, Maurice Lassin (13 ans) joue avec beaucoup de légèreté. René Henrion n'a pas été très heureux, sa lecture ne fut pas brillante et son Air et Variations sont un travail précipité. Charles Frenay joue dans un style large ; il a un jeu distingué. Jacques Bay a fait l'impression d'un élève soigneux. M. Prosper Dejong a une belle sonorité ; exécution cependant sans grand caractère. M. Léopold Evrard n'est guère en progrès sur l'année dernière. Chez M. Jules Thiry, la sonorité manque d'éclat. Avec une bonne technique, M. Emile Bouquet montre beaucoup de clarté dans le jeu. A cette seconde journée, M. Toussaint Delhamende n'a fait que confirmer l'impression peu favorable de la veille. M. Edouard Maréchal s'est, au contraire, légèrement ratrappé, et il a montré plus de souplesse que dans l'imposé. M. Edgard Bossy a donné peu d'éclat au Concerto en do majeur de Haydn. Mlle Monique Siégers a donné une bonne exécution ; un

a chef lar e et les traits bien nets. M. Albert Cur, a donné une interprétation intéressante. Mlle Johanna Tobias possède un jeu large; elle nuance avec agrément et obtient un beau phrasé. M. Jules Remy donne une exécution sans grand caractère et manquant aussi de chaleur. M. Emile Deltour obtient une belle sonorité, bien mordante; c'est un des bons éléments du concours. M. Emile Crombags doit encore beaucoup travailler, cependant son morceau au choix fut supérieur à l'imposé. M. Henri Ernotte joue d'une façon un peu molle et la sonorité manque d'éclat. M. François Grootaers a des coups d'archets trop brusques, la souplesse s'en ressent fatalement de même que la façon de nuancer. M. Achille Colwaert a surtout une brillante technique et il joue de façon bien personnelle. Georges Mathus a une sonorité chaude et même plus ronde que le précédent. La sonorité de M. Léon Wolfe n'en est très moelleuse et l'exécution est fouillée. M. Victor Bierbaum dénote beaucoup de finesse; il est sobre de gestes et sa technique est sûre. M. Louis Nicolay est des mieux doué pour l'instrument; le son a beaucoup d'éclat et de l'élégance. M. Hector Clokers a donné une exécution magistrale; les sons se font remarquer par la grande pureté, le jeu est d'une grande netteté et est très facile. M. Max Bertrand qui termine cette série a clôturé le concours par une remarquable exécution; ce concurrent est très sûr de lui et il affirme une nature exceptionnelle.

Œuvres

SERAING. — *Une nouvelle œuvre.* — Il vient de se fonder, dans la commune, un groupement d'instituteurs désireux de s'occuper spécialement de la question de l'enfance anormale. Le Comité provisoire fait appel à tous les membres du personnel enseignant estimant que dans toute classe, il y a un certain nombre d'enfants qui, invariablement les derniers aux examens, ne profitent guère de l'enseignement de l'école. Il serait intéressant de connaître si leur état de santé peut être amendé afin de rendre utiles à la société ces déshérités qui, sans éducation spéciale, tomberaient plus tard à charge de la bienfaisance publique ou des établissements hospitaliers.

Le Comité demande donc aux membres du personnel enseignant de s'intéresser à ces malheureux, de les connaître, de chercher à les secourir.

Des réunions d'études se tiendront, à ce sujet, le premier jeudi de chaque mois, au dispensaire scolaire, et un cycle de conférences sera organisé pour la propagande de l'œuvre. T.

COO. — *Concert de charité.* — Le journal *Le Travailleur* a remis à la « Jeunesse » de Coo la somme de 56 fr., montant de la recette d'un concert donné le dimanche 6 mai, par un groupe d'amateurs, au bénéfice de l'Œuvre des Veuves et Orphelins de Soldats.

Cette somme sera la bienvenue chez les administrateurs de cette œuvre dont les charges sont multiples.

HUY. — *Œuvre du vêtement.* — Jeudi 12, à 3 heures, distribution de vêtements aux personnes non secourues, du n° 2.500 à 2500, ainsi qu'aux secourus de 1500 à la fin, qui ont laissé passer leur tour lors des précédentes distributions. Samedi 14, les secourus, du n° 1 à 150, pourront également se présenter. La carte d'identité sera exigée pour chaque distribution.

Le Comité informe que la personne secourue portant le n° 1075 ayant revendu les objets lui accordés, a été rayée des listes. C. T.

Judiciaire

BRUXELLES. — COUR DE CASSATION. — *Tromperie sur la nature de la chose vendue.* — D. veuve P. a été attraite devant le Tribunal correctionnel de Liége sous la prévention d'avoir mis en vente sous le nom d'huiline un produit qui, au dire des experts, n'avait ni valeur alimentaire ni qualité d'assaisonnement. Elle fut acquittée. Déférée devant la Cour d'appel, l'inculpée fut condamnée à 15 jours de prison et aux frais. En cassation, elle soutient qu'il ne peut y avoir escroquerie puisqu'elle a vendu le produit pour ce qu'il était sans se livrer à aucune manœuvre pour faire croire qu'elle débitait de l'huile d'olive ou un produit alimentaire similaire. Il y aurait d'après elle contradiction entre le jugement et les termes de la loi.

La Cour déclare que les juges ont décidé souverainement du point de fait et rejette le pourvoi.

Assises d'assises. — Rademacker Jean et Soumagne Julia, épouse Crandorge, condamnés par la Cour d'assises de Liége à 15 ans de travaux forcés pour tentative d'homicide à Tilleur, se sont pourvus en cassation sans indication de moyen. Leur pourvoi est rejeté.

TRIBUNAL MILITAIRE DE LA PROVINCE DE LIEGE. — Ont été condamnés :

— Marcel Bovy, ouvrier à Roloux, 600 m., Hubert Bovy, ouvrier à Roloux, 600 m., Louis Destexhe, agriculteur à Jehay-Bodegnée, 500 m. François Fauville, agriculteur à Merdorp, 500 m. Antoine Salmon, agriculteur à Merdorp, 800 m., Armand Warnant, agriculteur à Lattine, 500 m., Ernest Humblet, boulanger à Huy, 500 m., Pierre Tossens, agriculteur à Mochingen, 1000 m., Pierre Decat, marchand de porcs à Attenhoven, 1000 m., Joseph Vanhaeren, charretier à Mons, 1000 m., Pierre Somray, agriculteur à Lierneux, 2000 m., Armand Daxhelet, meunier à Otreppe, 5000 m. et 3 mois, Gérard Hanquet, de Chaudfontaine, 1 mois, Henri Regnier, industriel à Liége, 1000 m., Désiré Lecheureux, marchand de porcs à Wasseiges, 1000 m., tous pour avoir contrevenu aux prescriptions visant les céréales, les pommes de terre ou le sucre.

— Elise Mousset, de Liége, 1 mois, pour tentative de corruption.

— Charles Walvaven, négociant à Liége, 600 m., pour avoir acheté de la farine saisie pour fabriquer et vendre des crêpes.

— Henri Denshine et Jean Walthéry, de Chênée, à 1 semaine, pour avoir voyagé sans passeport.

— Joséphine Demany, batelière, à 15 jours et 300 m., pour transport de lettres.

— Antoine Berveux, de Welkenraedt, à 6 j. et 500 m., pour aide prêtée à un fraudeur de chevaux.

— Peter Schmets, de Lontzen, à 6 semaines, Bernard Schreurs, de Lontzen, à 1 mois et 500 m., pour être entrés en Belgique sans autorisation, dans l'intention de frauder des vivres vers l'Allemagne.

— Lucien Leblanc, de Fexhe-Slins, à 300 m., pour transport interdit de phosphate.

— Julia Merlin, de Spa, à 300 m., pour insulte à une Belge qui entretient des relations avec les Allemands.

— Wiertz, à 5 mois, Dubourg et Gérard, chacun à 5 mois, pour avoir favorisé l'émigration.

— Delug, à 1 an, pour tentative d'émigration et falsification de ses papiers d'identité.

— Guignot, à 14 ans et 3 mois, pour trahison de guerre et fraude de lettres.

— Gérard Juliette, à 1 an et 3 mois, Lhonneux à 3 ans, Watrin à 2 ans, Zwéber à 1 an et 3 m., Piedbœuf à 1 an et 3 mois, Lempereur à 2 ans et 6 mois, Close à 1 an et 6 mois, Cuypers à 5 ans, Warzée à 5 ans de travaux forcés, pour complot ou appui à un complot fomenté en vue d'une trahison de guerre.

— Ep. Allard à 100 m., Fermont François à 3 semaines, Schoonbroodt à 6 semaines, Joséphine Godissart et Maria Léva, chacune à un mois, Soetaert à 6 semaines, Piclet à 6 semaines, pour infraction aux ordonnances sur les passeports.

— Willems, à 3 mois, pour avoir tenté d'émigrer, s'être soustrait au contrôle du Meldeamt et ne pas avoir été nanti de papiers d'identité.

— Gustave Sermels, domestique à Liége, un mois, pour s'être soustrait au contrôle du Meldeamt.

— Joseph Wansart, de Tirlemont, 2 jours, pour avoir circulé dans une prairie à proximité d'un fort et y avoir arraché une touffe de gazon.

— Pierre Vennermann, d'Attenhoven, deux semaines, pour rupture d'arrêt.

— Eugène Vigneron, agriculteur à Sur-les-Trixhes, 2000 m. et 1 mois, pour avoir rompu ses arrêts et avoir donné de l'avoine en nourriture à ses vaches et à ses poules.

Nécrologique

On nous prie d'annoncer la mort de

Mlle Clémentine DELPORTE

fille de M. et Mme Nicolas Delporte-Biller, pieusement décédée à l'âge de 18 1/2 ans.

Les obsèques solennelles auront lieu en l'église de Chênée, jeudi 12 courant, à 10 h. Maison mortuaire, rue Bodson, 48, à 9 3/4 h. 5038

Monsieur Albert Renaville;

Mademoise le Victorine Renaville,

ont la douleur de faire part de la mort de

Mlle Jeanne RENAVILLE

leur sœur et nièce, pieusement décédée ce jour dans sa 43me année, administrée de tous les sacrements de notre Mère la Sainte Eglise.

Ses obsèques solennelles, corps présent, auront lieu mercredi 11 juillet courant, à 10 heures, en l'église paroissiale de Saint-Joseph, à Verviers, et l'inhumation se fera au cimetière de Petit-Rechain, dans le caveau de la famille.

Des messes de confrérie auront lieu jeudi, vendredi et samedi prochains en l'église de Petit-Rechain, à 9 heures.

Verviers, le 8 juillet 1917. 23075

On nous prie d'annoncer la mort de

Mademoiselle Jeanne BYA

pieusement décédée à Huy, le dimanche 8 juillet, à l'âge de 18 ans.

Les obsèques, suivies de l'enterrement, seront célébrées en l'église St-Pierre, à Huy, ce mercredi 11 courant, à 10 heures.

Réunion à la maison mortuaire, Chaussée de Liége, 85, à 9 1/2 heures.

Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 17739

Les SPECTACLES

Théâtre de la RENAISSANCE **AU TROCADERO** Ciné-Théâtre de Famille RUE LULAY Liége

" Li Feye dè Fahneu ,,

3 actes émouvants.

ET 20073

L'HOMME N'EST PAS PARFAIT

Un acte français amusant avec chants.

Renseignements

Ecole Pigier 13221

Renseignements, détective. Rue Cathédrale 89. f.25573

Bres d'Emplois

Fille b. famille, sér., tr. hon., dem. place serv.-cuis. S'ad. r. des Vennes, 252. f.26332

Fort jne h. de la camp. 21 a., instr. moyenne b. not. compt. et all. dem. pl. dans bureau, magas. ou autre, exc. référ. A. Cleppe, à Tignée. f.26394

Jeune fille de tr. bon. famille, bon. instruct. musicienne, ch. place comme demoiselle de compagn. ou autre dans bonne mais. Ec. C.L. 75 bur. journal. f.26323

Homme marié demande place quelconque, bon. références. Ec. ou s'ad. r. Vivegnis, 117 f.26464

Jeune fille sachant très bien coudre cherche place fille de quartier ou f. de chambre. S'adresser r. du Mâny, n° 32, Seraing. f.26442

Bon jardinier marié s. enf., b. cert., dem. pl. Rue Reynier, 30. f.26472

Fille 25 ans hon. dés. s'occuper enf. et mén. dans bon. mais., rue de l'Echelle, 67, Seraing. f.26475

Jeune fille 23 ans ch. pl. servante. S'adr. rue Vallée, 65, Mons-Crotteux. f.26451

Servante dem. place. S'ad. 55, rue Xhavée, Montegnée. f.26461

Jne f. camp. 19 à 20 ans, h., sérieuse, dem. pl., b. certif. Grâce-Berleur, 180, rue Chaussée. f.26443

Jeune fille de la camp. dem. place retour le soir, se nourrirait au besoin. Ecr. U. C. D. bur. Tél. f.26448

Couvrier coiffeur dem. occupation samedi et dimanche. S'ad. rue de la Loi, 50. f.26450

Jne fille de la camp. ch. pl. servante. S'ad. Jos. Ruwet, à Dalhem Haut Sirée. f.26454

Fille honnête sachant cuisine demande place dans maison fermée. S'adr. r. des Carmes, 21. f.26463

Ecole Pigier 13221

Jne fille, 31 a., toujours servi dem. place. Ecr. r. Mathieu Polain, 9. f.26435

Jne fille 23 ans dem. journées, s'ad. 66, rue Vieille-Voie, Beyne-Heusay. f.26497

Gouvernante-ménag. dem. place chez pers. seule, bon. référ. Ecr. W. G. 3 bur. Télégr. f.26499

Jeune fille de la camp. ch. pl. dans petit mén. S'ad. Pauline Jamotte, Héna, aux Awirs. f.26489

Jeune fille de la camp. ch. pl. servante, pas de cuisine, b. référ. S'ad. rue de Warfusée, 41, à Engis. f.26491

CORSETIÈRE. Corsets sur mesure et réparat. rue Légia, 50. f.26485

Dame âgée dem. place pour dame seule ou petit ménage. Rue des Ecoliers, 41, Ougrée. 3783

Jne fille 21 ans, dem. place à tout faire, rue du Champ, 29, Fléron. 3785

Offres d'Emplois

On dem. bonne cuisinière bien au courant, b. certific., bons gages. Av. de l'Exposition, 32. 5.059

Demande fem. servante ménage 2 personnes, rue Villette, 20 (certificat). f.26441

On dem. serv. hon., propre et active, b. certif., rue Péronstrée 149. f.26477

Coiffeur dem. fort 1/2 ouvr. r. St-Léonard, 155. f.26473

Coiffeur dem. apprenti rue d'Amercœur, 54. (pressé). f.26469

On demande fille de quartier sach. coudre, place St-Jacques, 16. f.26460

Bons ouvriers menuis.-ébénistes sont dem. 17 r. St-Jean-Baptiste. f.26294

Renseignements, Contentieux, rem. et rep. de commce. Bureau établi C/V. cherche employé-associé-compét. Ec. réf. bur. du journ. 4 B. E. L. 4904

On dem. bonne cuisinière, propre, active, économe de 25 à 45 ans. Bons gages. S'adr. Me Courbe, 22 rue Carlier 22, Liége. 5023

On demande bon ouvrier joaillier, rue de l'Université 8. f.26289

On demande un cour. maréchal-ferrant rue Hayeneux 427 Herstal f.26420

On dem. des ouvriers galochiers r. de Hesbaye, 63. f.26434

Ecole Pigier 13221

EMPLOIS

Deux places d'inspecteur d'arrondissement à conférer dans importante Cie d'assurance. **Traitement fixe et augmentations annuelles. Commissions, abonnement, frais de voyage.** Mise au courant gratuite. Références de premier ordre et association. 3.000 fr. exigés. 5242

Ecrire à M. CEUST, 24, r. Treurenberg, Bruxelles

Ecole Pigier 13221

On dem. servante à tout faire, 17, r. Bois l'Evêque. f.26456

On dem. b. ouvriers polliers, 15, r. Saint-Eloi. f.26458

On demande servante sachant l'allem., 103, r. St-Gilles. f.26462

On dem. ouv. tailleuse p. demi-journ., 11, r. Tête de Bœuf f.26493

On dem. jeune fille 5, rue Vinâve-d'Ile, 5 f.26434

On dem. fille p. aller au champ av. 2 chèvres 18 fr. par mois, r. Sous l'Eau, 56. f.26440

On dem. 100 ouvriers pour la firme Wolff, Vielsalm, bon salaire, logement et nourriture sur place. S'adresser au Lion Noir, pl. St-Lambert, surveillant: De Monse, dernier départ mercredi f.26419

On dem. serv. 25 ans env. con. cuisine, r. de la Paix, 42. f.26452

On demande servante rue des Guillemins, 13 préf. flamand-français f.26496

Savonnier autorisé demande OUVRIER-CONTREMAITRE au courant de la fabricat. ménage, mou et toilette. Ecrire D. C. 22 bur. du journ. f.26488

ON demande dame sérieuse comptable-dactylo, situat. d'av. Ecr. âge, réf., prétent. A. J. H. 39 bur. du j. f.26487

On dem. ouv. tailleur Billen, Horion-Hozémont. f.26481

On dem. serv. ayant dé à servi sach. cuis. bourg. Se prés. le mat. r. Hullos, 106, Liége f.26478

Coiffeur dem. ouvrier, passage Lemonnier 20 f.26480

COMMANDITAIRE est demandé pr music-hall centre ville, urgent. Brasseur ou distillateur pourraient ég. convenir. Ec. M.C. 38 Télégraphe. f.26485

- Maisons - Appartements

Personnes sérieuses cherchent pied-à-terre propre et confortable. C. D. 100 bur. journal f.26414

On désire louer boulangerie avec four moderne et magasin. R. S. T. bur. j. f.26410

On cherche Fragnée, Maison de r., conf. mod., élect. R. C. 12. 5043

Appartement à louer, eau, gaz, r. des Chiroux 6. Pour condit. écrire Dabin, r. Large Chênée. 4983

Belle Maison de rentier chauffage, électricité, à louer 49 rue du Pot-d'Or 49. Pour conditions s'adresser au notaire Gomez. f.25094

Achèterais maison av. jardin à Liége. S.P. 168 Télég. f.26280

RUE FORGEUR. Confortable maison de rentier à vendre très avantageusem. S'adr. DETIENNE, notaire. f.608

TILFF, mi-côte, à vendre **très jolie Villa,** 900 mèt. g., fac. de p. Ecr. bureau journal K. R. 1. 4826

3 étages à louer, 9 gr. places pour bureaux ou comm. 55 rue Pont d'Ile. S'adr. Vinâve-d'Ile 1. f.25130

Tilff. Villa meublée gd jardin à louer pr a saison s'ad. r. 6 rue Agimont, Liége. f.25845

Désire ach. jolie pet. maison moderne avec jardin, rue Campine. quart. Vennes ou Fétinne Faire offres rue Casquette 14. 5036

A vendre ou à louer maison aven. de l'Exposition, élect., chauf., gaz, garage. S'adresser notaire Jacquet, aven. Blonden. 4822

Boul. Frère-Orban A 1er à pers. honorables mariés sans enf. bel app. meublé. Ch. à coucher, salle à manger, cuisine, 2 gaz. Ec. Télé., X. T. 13. f.25486

A louer remises et ateliers. Ecr. H. B. 92, bur. Télég. f. 26453

Joli quartier garni à louer à Monsieur sér. 40, quai de la Dérivation. f. 25474

A louer grande Maison de commerce sit. r. Cathédrale, 33 et r. Florimont, 12. f.26465

Achèterais, Liége ou environs, maison avec jardin. Mertens, 37, r. Cime. Ière, Angleur. f.26490

Pied-à-terre à louer, r. de la Loi, 41. 3.86

A VENDRE

39, r. Etienne Soubre

Belle Maison

avec annexe, 3 pl. au rez-de-chauss., 4 pl. au 1er, 3 pl. au 2d 4 caves plus 1 gd lavoir, serre, jard., intér. tr. confort. S'ad. 7, pl. Cathédrale ou 55, r. Wazon f26495

On demande pour le 1er août dans les environs de Longdoz quartier garni de 2 places pour deux dames allemandes, Offres E. S. 4, bureau du journal. f.26445

On demande pour le 1er août chambre bien garnie envir. Jardin Botanique. Ecr. E.D.8 bur. Tél. f.26446

Campagne. 2 dames liégeoises ch. chambre garnie confortable av. jouissance de jardin, endroit sain, environ Liége, communications faciles. - Faire offres détaillées bureau du j. X. Y. 4. f.26498

Ch. à l'p. m. av. j. et pr., 10 à 20 verg. env. Liége éc. J. C. 41 bur. Télég. 8785

Ventes et Achats

SUIS ACHETEUR

toute quant. pois, haricots, riz, cacao pur, café, thé, chicorée, saindon blanc. Ecrire: C. O. M. Tél. f.25492

Je suis acheteur de nouveau foin b. qual., pris à domicile. S'adr. à L. Notet-Dewez, à Beyne-Heusay. f.26425

VINS

Particulier dés. achet. vin chez particuliers au plus haut prix. Ec. en ind. prix, marque, quantité et page. J. Horper, boul. Botanique 38, Bruxelles. f.26403

A vendre pr insuffisance de force **moteur gaz Fetu,** 2 1/2 H.P., tr. bon état. S'ad. Bonlver r. Lamarck 30, Liége. 5.050

On dés. achet. d'occ. bibliothèque de préf. en chêne. Offres avec prix bur. du Tél. L. M. 31. f.26388

J'achète les **machines à écrire** De Wolf, **46, rue Pont d'Avroy, 46.** 5025

Machines à Ecrire

Papiers Stencil Carbone Rubans Copies, Réparations

46, r. Pont d'Avroy, 46 5024.

Un dogue d'Ulm fem. 3 ans, 1-3 orp. blanc 1916 à vendre ou éch. Villa des Gais-Champs Les Awirs, Engis. f.26476

300.000 cigares Bleue au plus offrant. Bureau journ. O P Q. f.26437

On dem. refendages, wères, planches sapin ou autres, tuiles, neufs ou de réemploi. Ecr. P. G. 2, bur. Tél. f. 26466

Je suis acheteur de 600 kil. de beau foin. Faire offre avec prix, rue Sous l'Eau, 58. f.26439

A vendre Coussin en caoutchouc trouvé hygiénique neuf n'ayant pas servi. Ecr. P, R. bur. Télég. f.26444

On cherche d'occasion balles de tennis, rue Louvrex, 44. f.26952

American - Pudding 37, r. des Houblonnières 5010

Plusieurs belles Voitures d'enfants à vre d'occasion, **r. St-Léonard, 341** 3660

On dés. ach. ou louer locomobile 4 ou 6 ch. S'ad. Jehoulet, Fallais 17.650

A vendre Génisse jersey 10 mois chez Hubert Palante dit Paquay, Amay. 18077

Machine à coudre d'occasion, garantie, 50 frs. - Rue André-Dumont 27 22195

J'achète plus hauts prix, coupons, d'étoffes, doublures, tissus divers de 1m50 à 15 mètres. Chaussures. A vendre 800 k. sirop purs fruits, Rue Simonon, 23 [Guillemins]. f.26348

Cristaux de soude gros et détail. 7, r. Puits en Sock, Liége. 4922

VOLAILLES, LAPINS toutes races, œufs à couver Basse-cour, Fétinne 18 Liége 4463

Tabac Semois

Je fournis franco domic. un tabac vieux 1er qualité avec ma firme, en paquet 1 k. et 1/2 à 20 fr. 50 par minimum 20 kil. Disponible 500 kilog. C. AVRIL, planteur, Frahan (Semois). 5045

Cristaux soude

r. de la Boucherie, 21 Liége. 5000

Cokes à v. S'adr. rue Fond-des-Tawes, 232. 3756

Bouchons, neufs et usagés sont payés pl. haut prix à la fabrique r. Pansye, 2 (derrière Guillemins). f.24256

Les briq. de toilette «Oméga» sont meilleures, moins chères que tous les savons artificiels apparus jusqu'à ce jour. La plus grande production connue. Usine: 64, r. des Vierges, Bruxelles. 16035

Bourse officieuse de Liége du mardi 10 juillet

Valeurs	Argent	Papier
Emprunt Belge	—	73,25
Bons du Trésor 1919	—	102
Congo 1906	81,50	—
Cr. Communal 4 %	94,25	—
id. 4 1/2 %	—	102,25
Anvers 1887	86,50	87,50
id. 1903	68,50	69,50
Bruxelles 1902	88,50	89,50
id. 1905	70,50	71,50
Prux. Maritime	66	67
Gand 1896	66	67
id. 1914	455	470
Liége 1897	67	68
id. 1905	66,25	—
id. 1913	465	—
id. 1916	508,75	511,25
Ostende 1898	56	—
Schaerbeck 1898	60,50	61,50
Intern. Eaux	—	465
Ch. f. Congo 4 1/2	485	—
Braila	425	—
Ans-Oreye	400	—
Barcelone	465	—
Barcelone S.A.	440	—
Madrid Esp. 5 p.c.	—	502.50
Liége-Seraing	470	—
Tram. App. Electr.	437.50	—
Est-Ouest	482,50	487,50
Bonehill	485	—
Allard	—	425
Audun	450	—
Cleut. Flandres 4/2	—	445
Monc. S. Fiacre 4/2	—	350
Esp. Longdoz	440	445
Armes Guerre	—	450
Alliance 5 p.c.	—	492.50
Ougrée 4 p.c.	—	432,50
Ceckerill 5 p.c.	507,50	510
Abhooz	485	492,50
Esp. Fortuna	—	475
Lonette 5 p.c.	488	—
Conduit. d'eau 4/2	430	440
Cent Electr. 4 p.c.	—	425
Pays de Liége 5 p.c.	470	485
Electr. Seraing	480	—
Lin. St-Léonard 5 p. c.	—	497,50
Val St-Lambert	487,50	—
Tuil. N. Belges 5 p. c.	—	460
B. Liégeoise p.	440	460
id. ord.	675	685
B. Bruxelles	—	950
Crédit Liégeois	—	540
Sierra Carthagène or.	—	16.50
Entr. Travaux	—	140
Athénes Pirée d.	—	8
Liége Seraing p.	237,50	—
id. ord.	—	410
Murcie div.	—	7.50
Turin	—	310
Gilson	505	—
Lamin. Baume	—	225
Marais	515	—
Musson	—	985
Tel. Constantin. o.	—	650
id. jouis.	—	2725
Pieper ord.	—	12
id. p.	—	65
Thiriau f.	220	—
Tambow ord.	—	45

Valeurs	Argent	Papier
Abhooz	630	—
Arb. St-Michel	445	—
Bielaïa	—	16.50
Bois d'Avroy	800	—
Bonne-Fin	810	—
Concorde	1530	—
Espér.-Fortune	725	735
Gives	120	—
Gossoudarieff f.	—	132,50
Kessales	1460	1525
Herve-Wergifosse	940	—
Laura div.	—	1175
Louvière Sart	—	235
Horloz	1625	—
Forte Taille	—	650
Lahaye	520	—
Minerie	510	530
Lonette	145	—
Marcinelle N.	—	550
Patience	680	690
Petite Bacnure	1490	—
Ormont	—	400
Wérister	—	3200
Fours à coke N. e.	150	—
Austro-Belge	410	420
Nouv. Montagne	305	315
Nébida	—	450
V. Montagne	890	—
Cot. Rouvray p.	442,50	—
id. ord.	95	—
El. Midi Russe j.	102	—
Batangara	—	210
Anamite	130	135
Java	—	180
Kasaï	82	84
Tjisalak	—	95
Simpang Kanan e.	—	120
Simpang Kiri	—	1185
Geomines	290	—
Sumatra	155	—
Haut Congo ord.	—	800
Davrienàt f.	—	200
Cartouch. R. B. p.	137,50	142,50
id. ord.	55	—
Bazar Liége	—	355
Int. Bazars	—	32,50
Gratry div.	—	400
Sucr. Roumanie e.	965	—
Soie Obourg c.	—	975
Brasser. Etoile	—	72,50
Argentine	42	—
Barcelona	110	117,50
Allotment C	—	87,50
id. div.	—	30
id. titre de g	—	27,50
Heliopolis obl.	420	440
Lujar	—	725
Bazar La Haye	40	—
Baz. Amsterdam	110	—
Alaguir	145	—
Tan. Azeff	—	1750
Centr. Catalan var.	—	248
Central Catalan act.	80	—
Basse Egypte 5	—	487,50
Agricole Egypte 5	—	405
Econom. Nord e	150	180
Tanganika	123	—
Lovitch obl.	300	—
Heliopolis	145	—

Commerces à remettre

A remettre

Charcuterie montée, prête à ouvrir. S'ad. à l'aubette, pl. de Fragnée. f.26468

Capitaux

PRET. — Employé honor. dés. emprunt. 1500 fr. Répond. pr. lettres sign., usuriers s'abstien. Ec. J.B. 99 bur. journ. f.26319

Objets Perdus

Forte réc. à ou rap. ou fera ret. petit griffon, coul. Havane, rép. nom de Gamin, rue Bonne Femme 1. 3761

Trouvé dans un tram un pardessus, à réclamer avenue de l'Observatoire, 20. f.26457

Perdu lundi après-midi ALLIANCE OR. Rapport récompense rue de l'Ouest N. P. 26. f. 26479

Enseignement

Groupe cherche s'adjoindre 3 ou 4 pers. sér. (Mess. ou Dames p. comm, étud. angl. à peu de frais (40 leç.) Ec. P.P.O. bur. journ. f.26357

Mariages

Directeur de théâtre dés. rencontrer jeune et jolie demoiselle en vue mariage. Ec. B.D. 3, Télégr. f. 26184

Dlle 24 ans, b. famille éduc. phys. agréable, cahol. dés. mariage en rapport. position stable. Ne répondra qu'aux lettr. signées. In. E. H. L. Télég. f.26483

Dlle âge mûr, établie, belle sit. désire faire connaissance Mons. même âge, bne éducation. — Ne répondra qu'aux lettres signées adr. journal B. B. 38. f.26447

DIVERS

Propriétaires de petits ou grands terrains situés dans le sud du Limbourg hollandais qui désirent profiter de la situation fort avantageuse pour les vendre à présent sont priés de s'adresser au n° **119 W. H.** Montagne Herbes Potag. 52, Bruxelles. 25002

Taches de Rousseur

les plus anciennes disparaissent en quelques jours par la **Lotion Beauteint** 3 fr. 75 Pharmacie VIVARIO, Liége Place de l'Université Verviers. Phie *Croix d'or*, coin des rues de Limbourg et Hodimont. f.26329

ANES. A vend. beaux ânes et mulets CHEZ J. HALLBUX, TROOZ. f.26482

A vendre

Voitures, Buggy, Tonneau, Dog-cart, etc., r. Billy 6, Bne-Femme f.24895

A vendre cheminées en marbre de tout style, modernes et anciennes Q. Orban, 87. f.25887

Pressé. On demande barquette en très bon état. Villa Mon Désir Sainv. Tilff. 4035

Coffre-fort à v. prix: 1200 fr. S'ad. K. X. bur. journ. 4985

J'achète gros brillants et pierres fines à plus haut prix, rue Université, 8 f.24314

Timbres-poste Achat de collections et lots, 274, bd d'Avroy. 4795

On ach. tles fourrures usagées, r. Entre-2-Ponts, 2. 4930

SOLDES

Chaussures de luxe et fines bottines de chasse, vêtement, gabardine. Edmond DEMARCHE 4, RUE D'AMAY, 4 Pont d'Avroy. 4963

Boite postale

L. O. — Une affiche sera incessamment apposée sur les murs de la ville indiquant pourquoi la distribution en est suspendue. (Reçu 0.25 pour les pauvres).

L. B. — Nous examinerons la demande avec la plus grande bienveillance dans l'intérêt commun. (Reçu 0.50 pour les pauvres).

E. B. — Vous êtes responsable du paiement du loyer en votre qualité de chef de la communauté. Le mobilier vous appartient par moitié. Vous avez droit à la garde des enfants à moins que le Tribunal ne décide le contraire. Le plus avantageux pour vous, afin d'éviter les dettes de votre épouse, serait de demander la séparation de corps. Vous pouvez, à raison de la modicité de vos ressources, obtenir la procédure gratuite. Adressez-vous au bureau de consultations gratuites, rue Fond St-Servais le jeudi matin, l'on vous désignera un avocat. (Reçu 0.45 pour les pauvres).

G. M. — Les seuls documents que vous nous fournissez ne nous permettent pas de trancher cette délicate question. Consultez un avocat. (Reçu 1 fr. 25 pour les pauvres).

H. D. — Adressez cette plainte à la députation permanente qui est seule compétente. (Reçu 0.50 pour les pauvres).

MAX G., Verviers. — Bien reçu votre carte du 7, mais ne pouvons y donner suite, le Standard cessant toute activité jusqu'en septembre. Mille regrets.

R. D. — Bonnes idées très bien exprimées, mais le ton de l'article est d'une violence outrée. On gâte les meilleures causes en injuriant trop copieusement l'adversaire.

OTEPPIEN. — Ces délégués sont nommés par le gouvernement et les autorités locales. Envoyez toujours copie et nous examinerons. (Reçu 1 fr. 25 pour les pauvres).

L. P. (Spa). — Bonne lettre, nous y reviendrons.

H. B. — Satisfaction vous a donc été donnée. La question des pommes de terre reste néanmoins à l'étude. Dès que nous serons en possession de documents précis, nous les publierons. (Reçu 0.25 pour les pauvres).

P. T. — Prenons bonne note de votre déclaration.

M. H. — Lettre sans adresse: au panier.

J. J. 8. — Pour entrer dans la littérature, vous avez fait choix d'un beau nom. C'est beaucoup, mais ce n'est pas assez. Aussi, malgré toutes les recommandations dont vous avez fait entourer la présentation de votre article, il nous est impossible de l'insérer. Que diraient nos lecteurs si nous leur présentions votre conte où Grétry, Delcour et Dumont, descendant de leur piédestal vont offrir de la farine, du beurre et des pommes de terre à sire empereur Charlemagne qui les met en fuite? Vous avez peut-être un peu d'imagination mais le sujet est plutôt malheureux. Faudra également soigner le style qui est jeune, très jeune. (Reçu 1 fr. 25 pour les pauvres).

C. K. — Prose remplie de fautes d'orthographe telles que nous renonçons à les corriger.

Vous êtes, dites-vous, à cheval sur les principes littéraires!

C'est votre avis, mais il est parfois dangereux de monter une bête que l'on ne connaît pas.

M. N. 38. — L'héritier est tenu des dettes et obligations du défunt. En conséquence, la personne en question doit respecter le bail. (Reçu 0.25 pour les pauvres).

Etat-Civil

LIEGE. — DÉCLARATIONS DU MARDI 10. — *Naissances*: 2 garçons, 5 filles. — *Décès*: Jos. Fery, serre-fr. aux ch. de fer, 56 ans, r. Méan, 9, ép. Vandène. — Joseph Philippet, o. pens. des ch. de fer, 70 ans, r. du Coq. 14, v. Punkens. — Jacques Vandersavel, s. p., 79 ans, r. d'Amercœur, 73, ép. Ransonnet. — Jules Duchesne, s. p., 19 ans, r. St-Léonard, 303, cél. — Walthère Tummers, chef compt., 59 ans, r. des Vennes, 269, ép. Fraipont. — Hubert Cuypers, ponton., 56 ans, à Dilsen, ép. Smeets. — André Sirof, sold. russe. — Marie-Anne Genens, s. p., 33 ans, q. des Tanneurs, 18, ép. Koymans. — Marie Maseurer, s. p., 71 ans, b. d'Avroy, 152, v. Schmitz. — Anne Beuwens, s. p., 58 ans, r. de Hesbaye, 62, ép. Jongen. — Marie Theunissen, s. p., 85 ans, r. St-Laurent, 77, cél. — Marie-Jeanne Haleux, s. p., 80 ans, pl. St-Pholien, 7, cél.

AVIS DE SOCIÉTÉS

DEUTSCHE BANK (Berlin)

Capital social versé et réserves : **625 Millions de francs.** 102 succursales et agences dont une succursale à Bruxelles.

La DEUTSCHE BANK vient de publier le texte français du quarante-septième rapport annuel de son Conseil de Direction.

Ce rapport débute en traçant de la situation générale une vue d'ensemble, dont il serait difficile de méconnaître la profonde véracité.

«La guerre désastreuse» — dit le rapport — «qui détruit tant de vies humaines pleines de promesses, tant de travail, de richesses et de prospérité, fait toujours rage. Les armées allemandes, ainsi que nos vaillants alliés, ont, dans l'ensemble, maintenu leurs positions sur tous les fronts. La Roumanie qui, sans nécessité, s'est mêlée à la lutte, n'a pas échappé au sort qu'elle méritait. L'occupation de la Valachie et de la Dobroudja assure aux Puissances centrales une importante région pour la production des céréales et du pétrole. Plein de détermination et de confiance, avec une unanimité et un esprit de sacrifice tels, que seuls quelques points culminants dans l'histoire des peuples en offrent de semblables, le peuple allemand aborde la période finale et décisive de la lutte, pour laquelle nos armées de terre et de mer sont aussi bien préparées que l'organisation économique à l'intérieur du pays.»

Le rapport fait ensuite allusion aux documents diplomatiques trouvés dans les archives à Bruxelles, Bucarest et Kovno, démontrant d'une part le travail d'encerclement qui menaçait l'Allemagne de la part de ses adversaires actuels, et d'autre part l'existence, pendant des années, d'une campagne d'excitation et d'empoisonnement de l'opinion publique, à l'égard de l'Empire.

Plus loin il est dit :

« La force de l'Allemagne reste debout. La récolte a été bonne, encore qu'insuffisante en rendement pour les pommes de terre. Deux emprunts de guerre en 1916 ont donné chacun plus de 12 1/2 milliards de francs. Le sixième emprunt de guerre prochain promet de nouveau un bon résultat. Les dépôts des Banques et des Caisses d'épargne sont plus élevés que jamais. Bien que plus de 8 3 4 milliards de francs des fonds des Caisses d'épargne allemandes aient été placés dans les emprunts de guerre, le montant absolu des dépôts est encore aussi élevé qu'au commencement de la guerre, plus de 25 milliards.»

Voici, en ce qui concerne plus spécialement la Deutsche Bank, l'éloquence de quelques chiffres.

En 1916, le mouvement d'affaires a atteint 161 milliards de francs, dépassant celui de l'année précédente de 28 milliards de francs.

Il convient de signaler que dans le bilan de 1916 figure l'actif et le passif de la succursale de Londres, actif et passif établis d'après le rapport de l'administrateur-séquestre, publié par le gouvernement anglais. Et signalons à ce propos que, bien que la liquidation de la succursale présente un excédent d'environ 33 millions de francs, le gouvernement britannique a annoncé que le bâtiment de la banque va être vendu. «Il était réservé à l'Angleterre», dit le rapport, «de donner, au mépris de tout droit international et en vertu de coutumes d'un autre âge considérées comme surannées, le pernicieux exemple de toucher à la propriété privée. Pourra-t-on désormais regarder Londres comme un lieu de dépôt sûr pour les fortunes étrangères privées?»

Le taux de l'escompte a été pendant toute l'année de 5 p. c. L'encaisse or de la Reichsbank s'est encore un peu augmentée, elle surpasse le trésor de la Banque d'Angleterre de plus du double et se rapproche de l'encaisse or réelle de la Banque de France, qui autrefois atteignait ordinairement plusieurs fois le montant de l'encaisse or allemande. Ce que la Banque de France porte dans son état comme «or à l'étranger», est principalement de l'or prêté à Londres [contre promesse de restitution future], et qui a depuis longtemps pris le chemin de New-York pour le paiement de gigantesques fournitures de munitions américaines. En tout cas, le même or est porté à plus d'un endroit comme encaisse. Les monnaies d'or ont disparu de la circulation dans tous les pays belligérants. Le change des pays fortunés qui ne sont pas mêlés à la guerre est coté au-dessus de la parité intrinsèque.

A comparer les deux derniers bilans de la Deutsche Bank, on constate que la plus grande différence est fournie par la somme des «Créditeurs» qui, d'une année à l'autre, a progressé de 1 milliard 200 millions de francs. A cet accroissement de fonds confiés correspond une augmentation des effets, fonds disponibles et avances sur titres. La proportion des moyens les plus liquides aux engagements a continué de se relever ; de la totalité des engagements, les disponibilités facilement réalisables représentent un pourcentage de 78.87 contre 71.85 en 1915, ou en tenant compte des avances sur marchandises de 84.63 contre 77.41.

Le nombre des compte courants ouverts dans les livres s'est élevé de 360.049 à 380.416 à la clôture de l'exercice.

Le nombre des employés de la Deutsche Bank, y compris les membres de la Direction centrale et des Directions des succursales, ainsi que le nombre considérable des appelés sous les drapeaux et le personnel auxiliaire de remplacement, se monte à 10.603 contre 10.120 l'année précédente. En plus des appointements fixes et y compris les gratifications de fin d'exercice prélevées sur les bénéfices annuels, la Deutsche Bank a, en 1916, dépensé, pour ses employés, l'énorme somme de fr. 19.140.554.53, représentant à peu près une moitié du dividende.

En dépit de la situation très difficile créée par la réduction du personnel actif, les succursales se sont montrées capables de faire face à toutes les exigences raisonnables Par la fusion avec le Schlesischer Bankverein et la Norddeutsche Creditanstalt, le nombre des établissements est passé à 102. La Deutsche Bank est maintenant représentée, en dehors de Berlin, par des succursales, agences et sous-agences, sur les places suivantes :

Aix-la-Chapelle	Dresde	Königshütte [Silésie]	Reichenbach [Sil és.]
Allenstein	Düsseldorf	Langelbielau	Remscheid
Augsbourg	Elberfeld	Langerfeld	Rheydt
Barmen	Elbing	Langfuhr	Rondsdorf
Bergedorf	Francfort-sur-Mein	Leipzig	Rybnik
Berncastel-Cues	M.-Gladbach	Leobschütz	Sarrebruck
Beuthen [Silésie]	Glatz	Liban	Schiebusch
Bielefeld	Gleiwitz	Liegnitz	Schweidnitz
Bocholt	Glogau	Lippstadt	Schwe m
Bonn	Gnadenfrei	Londres	Scest
Brême	Goch	Lü en	Solingen
Breslau	Görlitz	Meissen	Spandau
Bromberg	Gumbinnen	Munich	Sprottau
Bruxelles	Hagen [Westphalie]	Neheim	Stettin
Bütow	Hambourg	Neisse	Thorn
Chemnitz	Hamm [Westphalie]	Neuen	Tiegenhof
Coblenz	Hanau	Nuremberg	Trèves
Cologne	Hindenburg [Silésie]	Offenbach	Vegesack
Cologne-Mühlheim	Hirschberg [Silésie]	Oliva	Velbert
Constantinople	Hohensalza	Opladen	Wald
Crefeld	Idar	Paderborn	Waldenburg [Silés.]
Cronenberg	Idsterburg	Posen	Warb rg
Culmsee	Jauer	Potsdam	Weisser Hirsch
Danzig	Kattowitz	Ratibor	Wiesbaden
Darmstadt	Kolberg	Ratisbonne	Zoppot
Deuben	Königsberg [Prusse]		

La Deutsche Bank a décidé l'ouverture d'une succursale à Sofia, et dans le but de favoriser, pour sa part, la concentration de la puissance financière allemande à l'étranger, elle s'est intéressée, pour une quote-part notable, à la Deutsche Orientbank, constituée l'année dernière.

Le rapport passe en revue la marche de toutes les grandes entreprises que la Deutsche Bank a créées. Il serait trop long de signaler tout ce qui concerne chacune de ces entreprises ; on peut se contenter de mettre en vedette ce qui est dit de celles que la guerre a forcément touchées.

Les entreprises de chemins de fer en Turquie ont continué à rendre à l'Empire ottoman les plus précieux services. La Société des chemins de fer d'Anatolie proposera probablement un dividende d'au moins 6 p. c. pour 1916. Malgré toutes les difficultés occasionnées par la guerre, la Société du chemin de fer de Bagdad, avec l'appui du gouvernement turc et du gouvernement allemand, ainsi que des organes des armées respectives, a poursuivi et avancé ses travaux. L'entreprise aura encore grand besoin, à l'avenir, de l'aide de deux gouvernements, parce que la construction aux conditions de 1903 est devenue aussi impossible que l'exploitation concessionnée à 45, respectivement 40 p. c., des recettes brutes. Quatre guerres, dont la dernière et la plus grave dure encore, ont causé à la Société, comme aussi à l'entreprise de construction, des pertes très élevées.

La Steaua Romana, société anonyme pour l'industrie du pétrole, se proposait de distribuer un dividende supérieur au taux du précédent. L'entrée de la Roumanie dans la guerre a annihilé cette intention, par le fait que des agents anglais ont détruit systématiquement en beaucoup d'endroits les installations de la Société, qu'une partie des livres et écritures a été anéantie ou emportée et que même le modeste avoir et mobilier des employés a été volé. La Société est occupée aux travaux de déblaiement ; elle a déjà, dans une mesure pour le moment restreinte, repris son service de sondages et de production de produits de pétrole. Grâce à la prise rapide de Constanza, une quantité importante des stocks a pu être sauvée.

A la fin de décembre 1916, le compte «Participations financières» de la Deutsche Bank comprenait 371 participations, pour un montant évalué dans les livres à 51.468.013 fr. 31 cent. et le compte «Portefeuille de titres» se décomposait ainsi :

Valeurs d'Etat, valeurs communales, ainsi que lettres de gages hypothécaires allemandes	fr. 36.509.437.50
Obligations industrielles et de chemins de fer	1.735.070.70
Actions des chemins de fer, de banques et d'entreprises industrielles	3.191.952.50
Divers	231.522.50
En tout, 434 espèces, pour	Fr. 41.968.983.20

En dressant son bilan, la Deutsche Bank a pratiqué d'importantes mises en réserve et a soigneusement vérifié ses actifs en mesurant leur valeur en tenant compte des risques de guerre. Le compte de profits et pertes montre une importante progression dans les bénéfices en intérêts et une augmentation satisfaisante des commissions. Le bénéfice net de l'exercice 1916 ressort au chiffre de 62.439.724 fr. 63 cent. qui permet de distribuer aux actions un dividende global de 12 1/2 pour cent et de reporter à nouveau un solde de fr. 15.340.924.30.

Par la fusion, en 1917, avec le Schlesischer Bankverein et la Norddeutsche Creditanstalt, les réserves de la Deutsche Bank s'élèvent à 281,250.000 francs, soit 81.81 p. c. du capital actions porté à fr. 343.750.000, pour la nouvelle année. Ainsi les moyens appartenant à la Banque, capital et réserves [non compris le report à nouveau], s'élèvent à 625.000.000 de francs.

"DEUTSCHE BANK„ BILANS COMPARÉS DE 1916 et 1917

ACTIF	31 décembre 1916 Francs	31 décembre 1915 Francs
Caisse	319.892.273.96	317.088.228.61
Monn. étrang. coup. et tit. remb.	54.873.432.50	60.252.669.84
Portefeuille-Effets	2.076.449.518.34	1.273.299.927.35
Banques et banquiers	247.960.423.65	181.953.569.12
Reports et avances sur titres	a. 653.511.370.41	a. 412.182.170.95
Bons du Trésor allemands	164.510.556.63	155.718.997.81
Portefeuille-Titres	41.968.983.20	54.241.032.59
Avances sur marchandises	b. 259.785.716.92	b. 207.830.430.98
Participations financières	51.468.013.31	61.996.524.93
Participat. perman. et commandites	76.892.799.52	79.704.434.94
Comptes-courants Débiteurs	c. 1.098.630.011.—	c. 1.138.324.090.68
Immeubles	50.000.001.25	55.625.001.25
Mobilier	1.25	1.25
Francs.	5.095,923.101.74	3.949.124.054.30
En outre : Garanties.	297.786.818.43	245.462.797.12
a. dont prêts à des communes et corporations	541.250.000.00	260.000.000.00
b. dont couverts	329.938.879.76	160.461.327.03
c. dont couverts	887.740.253.31	956.437.367.81

PASSIF	31 décembre 1916 Francs	31 décembre 1915 Francs
Capital (entièrement versé)	312.500.000.—	312.500.000.—
Réserves	225.000.000.—	243.125.000.—
Comptes-courants. — Créditeurs.	4.379.231.761.88	3.177.007.212.61
Acceptations en cours	74.245.255.96	141.493.973.31
Chèques en cours	12.687.600.74	12.002.917.16
Dividendes non réclamés	1.201.057.50	509.301.25
Fonds d'assistance aux employés	11.089.661.50	11.131.386.79
Comptes divers	16.590.589.53	8.444.780.44
Sommes réservées pour l'impôt sur les coupons d'actions	937.500.—	825.000.—
Solde en bénéfice	62.439.724.63	62.054.482.74
Francs.	5.095,923.101.74	3.949.124.054.30
En outre : Garanties	297.786.818.43	245.462.797.12

COMPTES DE PROFITS ET PERTES

DÉBIT	31 décembre 1916 Francs	31 décembre 1915 Francs
Appointements, frais généraux	38.311.133.68	29.818.468.36
Subsides de guerre aux employés	9.430.012.93	6.524.490.31
Institutions en faveur des employés	615.198.20	464.844.74
Caisse de Retraite des employés	2.016.117.14	1.971.996.71
Impôts et contributions	6.500.189.09	5.238.337.90
Réserve pr impôt sur coupons d'act.	312.500.—	312.500.—
Tantièmes	1.883.529.88	1.918.613.19
Amortissem. (immeubles et mobilier)	8.397.586.83	2.605.400.60
Bénéfice net	62.439.724.63	62.054.482.74
Francs.	123.906.003.28	110.909.134.55

CRÉDIT	31 décembre 1916 Francs	31 décembre 1915 Francs
Solde exercice précédent	15.265.892.41	15.144.849.89
Moins impôt de défense nationale	748.120.—	748.120.—
	14.457.572.41	14.396.729.89
Bénéfices : Escomptes	71.181.500.—	60.167.390.29
Monnaies étrangères	1.059.768.68	1.118.458.83
Commissions	31.781.917.09	30.176.330.79
Participations	5.475.245.10	5.050.224.75
Francs.	123.906.003.28	110.909.134.55

Dividendes des 10 dernières années: 1907-1908 : 12 p. c. ; 1909-1913 : 12 1/2 p. c. ; 1914 : 10 p. c. ; 1915-1916 : 12 1/2 p. c. 25091

NOTRE PAIN

Voici certainement le moyen le plus efficace pour digérer facilement le pain actuel et éviter sûrement tous les malaises pénibles qu'il pourrait occasionner : c'est de prendre, au moment même du repas, un cachet de **Poudres De Cock.**

Grâce à la pepsine et à la pancréatine qu'ils contiennent, les **Cachets De Cock** contribuent puissamment à la digestion : la pepsine et la pancréatine sont les digestifs les plus efficaces connus en médecine et pharmacie. Aussi, si indigeste que soit le pain, les **Cachets De Cock** permettent de le digérer facilement ; ils dispensent ainsi l'estomac d'un travail long et laborieux qui, à la longue, pourrait entraîner les troubles digestifs les plus profonds et créer fatalement un état dyspeptique pénible.

Il est important de bien exiger la véritable boîte de **Poudres De Cock.** On peut se les procurer, au prix de fr. 2,50 la boîte, dans toutes les bonnes pharmacies. 24060



A partir du vendredi 13 juillet, Mons. COUTURIER, Ingénieur-Bandagiste, recevra, 7, rue Charles Morren, 7. (Près du Jardin Botanique).

CONSULTATIONS :

VERVIERS, le 22 juillet, 48, rue du Gymnase, de 9 à 3 heures.

STAVELOT, le 15 juillet, rue Haut-Rivage, 8, de 9 à 3 heures.

POUDRE A LESSIVER HOLLANDAISE

"DE ZEEMAN„ garantie pure et de toute première qualité

Seul concessionnaire pour la Belgique.

COMPTOIR HOLLANDO-BELGE

22, Vieux Marché-aux-Grains, 22, BRUXELLES

19.031

AVIS *Le Théâtre du Pavillon de Flore est à louer, s'adresser : 99, Rue de la Cathédrale, 99.*

5231

Les Produits "Two Star"

Epices Surfines, sont les meilleurs.

Avant la hausse achetez :

- - Cannelle - -
Poudre Levain.
- - Muscade - -
Poivre Mélangé.
- - - Girofle - - -
- - Pudding - -
- - Racahout - -
- Soupe-Baby -
- - Déjeuner - -
Bleu pour Linge qualité extra fine
- - Amidon - -

GIDAU. - Spécial. p. conserv. fruits et lég. SANTOSINE. - Rempl. avantageus. le café.

Marchandises de premier ordre.

DLSA, 27, boulev. Sauvenière

Demande agents avec clientèle.

2 009

Soc. Anon. des BATEAUX-MOUCHES

Départs Jemeppe pr Huy, 8 h., 10.25, 2.30, 6.15

Départs Huy pour Jemeppe, 7 h. 35, 11 h. 15, 3 h., 6 h.

f.19022

Bateaux Voyageurs WANDRE-VISE par la Meuse

Départs de Wandre : 7.30, 10.30, 2.00, 5.00, 7.15.

Départs de Visé : 8.30, 11.30, 3.30, 6.00, 8.15

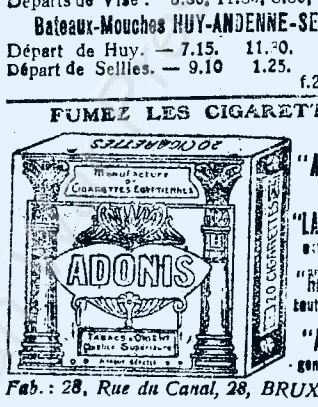
Bateaux-Mouches HUY-ANDENNE-SEILLES

Départ de Huy. — 7.15. 11.30. 5.30 H.

Départ de Seilles. — 9.10 1.25. 7.20 H.

f.24090

FUMEZ LES CIGARETTES



"ADONIS„ bout or

"LA MAGYAR„ extra longue

"MOUSMÉ„ bout or et liège

"ARNICO„ genre française

Fab. : 28, Rue du Canal, 28, BRUXELLES.

25.188

Remèdes certains

contre

Epilepsie, Maladies nerveuses, Ecoulements anciens et récents, Varices, Hémorroïdes, Phlébite, Transpiration des pieds, Asthme, Oppression, Anémie, Ver solitaire, Coqueluche.

La potion des Chartreux, guérit toujours : Rhumatisme, Goutte, Sciatique. 24180

Pharmacie Vandergeten, rue Grétry, 14, LIÉGE

DIVERS

Mme CROMPA accoucheuse de 1re cl. r. Paradis, 134. Consult. tous les jours. 4857

Mme NEMERY accoucheuse de prem. cl. Consult. t. l. jours avant midi sauf vendredi et samedi, rue d'Académie, 33, Liége

ACCOUCHEUSE de 1re clas. Consultat. t. l. jours, prix modér. **G. SCHMITZ** rue Dos-Fanchon 7, pr. du pont Maghin. 4788

Maison d'Accouchement BURNAY 4599 Fondée en 1830 39 - RUE VARIN - 39 Mme Burnay reçoit tous les jours. Consultat.

E. DEORICH, sage-femme de 1re cl., r. Mandeville 80. Cons. de 9 à 5 h. Mardi, jeudi jusq. 1 h. 4488

Mme WUILLE accoucheuse de prem. classe, Rue Varin, 33. Consultat. te les jours.

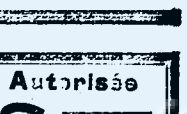
Mme AMAURY Accoucheuse, rue de Sclessin, 41, Liége. Pension, consultation 4775

Vve Bruls-Duchemap accoucheuse de 1re cl. 54 r. de la Liberté 54. Consul. te les jours. 4838

BALAK 5 R. des Chapelains, 2 LIEGE Huy, Andenne, Namur, Charleroi et vice-versa Départs : Bie-hebdomadre

SOURDS La SURDITE et les bourdonnements d'oreilles sont guéris radicalement par traitement du Dr Vanoni. 6 f. 50 Pharmacie VIVARIO, à LIEGE. f.23330 Verviers. Ph. Croix Bleue, coin des rues de Dison et Hodimont.

Ecole Pigier 13281



Entrep. de pet. camp. s'adr. Maréchal, 1 rue Bonne-Femme 1. f.25731

KRINITCHNAIA

SOCIETE ANONYME DES

Produits Réfractaires et Céramiques du Donetz

SEILLES (Belgique).

Messieurs les actionnaires sont invités à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le jeudi 2 août prochain, à 11 1/2 h., rue Darchis, 35, à Liége.

ORDRE DU JOUR :

1°) Rapport du Conseil d'Administration et du Collège des Commissaires.

2°) Examen et approbation du bilan et et du compte de profits et pertes pour l'exercice 1916-1917.

3°) Décharge à donner aux Administrateurs et Commissaires.

4°) Nominations statutaires.

Pour assister à l'assemblée, MM. les Actionnaires auront à se conformer à l'article 36 des statuts.

Le dépôt des actions peut se faire jusqu'au 28 juillet courant inclusivement :

Au Crédit Général Liégeois, à Liége, agences et succursales ;

Chez MM. Fabry, de Lhoneux et Cie, à Huy.

Pour le Conseil d'Administration :

5051 *L'Administrateur-délégué,*

Georges DALLEMAGNE.

Fabrique de Couleurs et Vernis.

Georges Henricot

Moustier-sur-Sambre

Goudrons pour clôtures, murs et toitures — Carbonileum. — Vernis noir. — Vernis pour modèles. — Vernis pour tonneaux Couleurs préparées. 7491

Etude de Me DETIENNE, notaire à Liége

Le jeudi 19 juillet 1917, à onze heures, en son étude, le dit notaire vendra publiquement (dernière séance) f. 617

Une bonne Maison avec jardinet

sise à BRESSOUX, rue Kleynen, 2

puits artésien, égouts, etc., bien décorée, de construction récente, bien entretenue et libre de bail. Mise à prix offerte en première séance, 6500 frs

Pour sortir d'indivision

Jeudi 12 juillet, à 2 h., l'huissier A. CENT fera vendre aux enchères publiques en la salle de ventes St-Michel, place St-Michel, 10,

Un beau Mobilier

se composant : garniture de salon Louis XVI, belle salle à manger moderne-style en vieux chêne, mobilier de bureau en chêne massif, mobilier de fumoir, belle chambre à coucher en chêne ciré, chambres à coucher en acajou, noyer, etc., porte-manteaux de vestibule, machine à coudre, buffet, dressoir, table en vieux chêne, garderobes, armoires à glace, lits abats, lits en acajou, noyer, chêne, etc., literies, secrétaires, commodes, canapés, fauteuils, chaises, mobilier de cuisine, culinière, poêles émaillés et autres, garnitures de cheminée, glaces, tapis, rideaux, linge, etc. f.26848

Pour cause de décès

Belle Vente de Meubles

—o—

Vendredi 13 juillet, à 1 h., rue des Champs, 79, à Liége, il sera vendu publiquement :

Canapés, fauteuils, chaises, pendule bronze doré, secrétaires, glaces, suspensions, rideaux, stores, tables, gravures, tableaux, bibelots.

Huit chambres à coucher, lits anglais, literies, lavabos, garderobes, armoires à glaces, lingères, poêles, tapis.

Cuisinières, plate-buses, armoires de cuisine et ustensiles de ménage.

Au comptant, dix pour cent.

f.25881 D. BARE, huissier.

FABRIQUE DE CIGARETTES

La petite La spéciale **DORIA**

Albert Ulliel

Chaussée de Ninove, 86

Bruxelles-Ouest

25053

FOURRURES

La maison J. KUETGENS, rue du Pont, 14-16, Huy, ayant terminé ses nouveaux modèles pour l'hiver, prie ses clients de bien vouloir dès maintenant, envoyer leurs fourrures à transformer afin d'être servis pour le commencement de la saison. 17.835



DES ANALYSES COMPARATIVES ONT PROUVÉ QUE LE «MOSA» EST LE PLUS RICHE DES SAVONS EN POUDRE. 1253

Savonnerie Autorisée

-Inoffensif- **CIS** Désinfectant

SAVON EN POUDRE

La Lessive supérieure

composée de soude, silicate et savon

CISOL

Savon de ménage en doubles briques, extra dur.

Savons de Toilette

en toutes qualités 19.031

Savon mou brun

en bidons de 5, 12 1/2 et 25 kilos

Usine Belge de Produits Chimiques

139, Chaussée de Mons, Bruxelles

SERULINE merveilleux insecticide

foudroye tous insectes s'attaquant aux gens, bêtes et plantes. — 10 ans d'existence. — Seule marque déposée. — **0.40 la boîte.** 4622

L'EMPESOL

Remplace l'AMIDON

Dépôt : E. HENRICK, 31, rue Sohet.

f. 25739

F. MALHERBE, Liége — Editeur L. DEVOS